

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 30 Avril 2014 - 30 Jourmada Al-thania 1435 - N° 587 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Sellal prend officiellement ses nouvelles fonctions de Premier ministre



Page 3

SOMMET USA-AFRIQUE

Une délégation algérienne à Washington pour les préparatifs

Page 8

SUR INSTRUCTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
Revalorisation de 12% des pensions et allocations de retraite à partir du 1^{er} mai

Page 6

RÉFORMES POLITIQUES ET DÉMOCRATIE

Bouteflika, l'homme de la réconciliation et du consensus

Deux mots-clé sont à retenir dans le discours d'investiture du Président de la République Abdelaziz Bouteflika. Il s'agit de la réconciliation nationale et du consensus national. Le chef de l'Etat a fait appel à tous les Algériens, sans exclusive, pour consolider les acquis de la réconciliation nationale et poursuivre le processus des réformes politiques pour aboutir à une révision constitutionnelle consensuelle. La réconciliation nationale qui reste une des grands acquis du chef de l'Etat durant ses trois précédents mandats, «se poursuivra et se consolidera», a affirmé le Président Bouteflika. La réconciliation nationale, aboutissement d'une politique de concorde et d'efforts soutenus pour apaiser les esprits et inculquer la culture du pardon et de la bonté, est ainsi appelée à être approfondie dans le but de réconcilier les Algériens.

Page 3



LE GESTE FORT DE BOUDJAF :
Instructions «fermes» pour permettre aux médecins spécialistes d'accomplir leur service civil dans des conditions idoines

Page 6

La journée du 1^{er} mai chômée et payée pour les personnels des institutions et administrations publiques

Page 2

ENSEIGNEMENT À DISTANCE
455 000 candidats passeront les tests de niveau les 13 et 14 mai

Page 7

SANTÉ

Chiropratique
Une discipline peu connue pour soigner le mal de dos

Pages 12-13

ALGÉRIE - RUSSIE

FESTIVAL INTERNATIONAL DES ARTS FOLKLORIQUES DE RUSSIE
Une troupe de danse de Tissemsilt invitée

Page 11

FOOTBALL

A LA VEILLE DE LA FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE
JSK-MCA 
La fête a déjà commencé

Page 22

SOCIÉTÉ

LA PJ D'ALGER FRAPPE FORT
Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue activant dans plusieurs régions du pays

Page 9

Météo



Régions Nord : 26° à Alger

Temps généralement ensoleillé et relativement chaud notamment vers les régions Ouest. Les vents seront en général faibles. La mer sera belle à peu agitée.

Régions Sud : 35° à Tamanrasset

Temps généralement chaud et ensoleillé. Les vents seront en général modérés (20/40 km/h) avec localement de la chasse-sable.

DEMAIN AU HILTON
«Pharmacy Academy»

La place du pharmacien dans la gestion de la douleur et l'importance de la chaîne d'approvisionnement et de la gestion de stocks, des questions qui seront débattues, ce jeudi 1er mai à partir de 17h à l'hôtel Hilton, lors de la «Pharmacy Academy», une manifestation médicale d'envergure, organisée par les laboratoires Pfizer. Il s'agit, selon les organisateurs, d'un programme de formation continue qui apporte un support aux pharmaciens avec les connaissances scientifiques nécessaires dans leurs fonctions quotidiennes. La Pharmacy Academy concerne 200 participants représentant chaque région, soit un total de 600 pharmaciens formés à travers le pays. Outre l'événement d'Alger, deux autres manifestations du même genre sont prévues, le vendredi 2 mai à Oran, à l'hôtel Sheraton et le samedi 3 mai, à l'hôtel Novotel.



DU 26 AU 29 MAI
À ALGER

17^e Sommet des ministres du Mouvement des Pays non alignés

Le 17^e Sommet des ministres du Mouvement des Pays non alignés se tiendra à Alger du 26 au 29 mai, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Communication.

DU 3 AU 17 MAI AUX ANTENNES DE L'IFA

5^e édition des journées de la mode en Algérie

L'Institut français d'Algérie organise du 3 au 7 mai la 5^e édition des journées de la mode en Algérie. Initier il y a quatre ans à Constantine, la manifestation qui a pris toute son ampleur dans les cinq antennes de l'IFA, a promu depuis ses débuts plus d'une vingtaine de créateurs et rencontré un vrai succès. L'événement se tiendra le 3 mai à l'Institut français de Constantine, le 10 mai à l'If d'Annaba, le 15 à Tlemcen et enfin le 17 mai à l'If d'Oran.

DEMAIN À L'HÔTEL SOFITEL
Point de presse des organisateurs des concerts de Chrisophe Maé

A l'occasion de la venue en Algérie du chanteur de pop français Christophe Maé, l'agence «Agency Events» en partenariat avec Reload, organisent demain jeudi à 13h30 à l'hôtel Sofitel d'Alger, un point de presse pour présenter l'événement.

CE MATIN À L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE POLICE ALI-TOUNSI
Le MCA et la JSK hôtes de la DGSN

Ala veille de la finale de la Coupe d'Algérie qui opposera demain au stade Mustapha-Tchaker de Blida les deux formations du Mouloudia Club d'Alger (MCA) et la Jeunesse sportive de Kabylie (JSK), la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) organise ce matin à 9h, à l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi, de Châteauneuf, une réception en l'honneur des deux finalistes. Cette réception sera une occasion pour renforcer la relation entre les deux clubs et consacrer l'esprit de compétitivité et du fair-play. A noter que plusieurs personnalités seront présentes à cette réception.



Horaires des prières

Mercredi 30 Jourada ath-thania 1435

	Max	Min
Alger	26°	14°
Oran	28°	13°
Annaba	24°	12°
Béjaïa	28°	15°
Tamanrasset	35°	17°

La journée du 1^{er} mai chômée et payée pour les personnels des institutions et administrations publiques

La journée célébrant la fête du Travail, coïncidant avec le 1^{er} mai, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics ainsi que pour les personnels des entreprises publiques et privées de l'ensemble des secteurs et statuts juridiques, a indiqué hier un communiqué du ministère auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme du service public. Le communiqué précise, par ailleurs, que les personnels exerçant en travail posté «sont tenus d'assurer la continuité du service».

DU 1^{ER} AU 15 MAI
Sortie nationale du film Yema

La sortie nationale du film Yema, de la grande réalisatrice Djamilia Sahraoui, aura lieu du 1^{er} au 15 mai au niveau des cinémathèques d'Alger, Oran et Tizi-Ouzou, à raison d'une projection par jour sauf le vendredi.

SAÏDA
Portes ouvertes sur la prévention des accidents du travail

Des journées «Portes ouvertes» sur la prévention des accidents du travail et maladies professionnelles se sont poursuivies, hier, à Saïda, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale sur la sécurité et la santé professionnelles.

La manifestation, placée sous le signe de «La prévention contre les dangers chimiques», par l'agence de Saïda de la CNASAT a été axée sur la sécurité et l'hygiène dans les lieux de travail où les matières chimiques sont utilisées, a indiqué le directeur de l'agence, Baghdad Azouz. La manifestation est marquée par la distribution de dépliants, la diffusion d'informations sur les risques chimiques et des moyens de protection contre les nuisances.

À l'ouverture des portes ouvertes, lundi, il a été procédé à la projection d'un documentaire sur les nuisances chimiques qui menacent la santé des travailleurs dans les usines et les structures administratives et la diffusion d'autres supports qui renseignent sur les textes de loi en matière de prévention sur les risques professionnels. Des formulaires ciblant les personnels et les assurés sociaux sont distribués afin de mesurer le niveau de connaissance de cette catégorie notamment sur les questions relatives aux nuisances chimiques.

DEMAIN À L'AMBASSADE DE SUISSE
Spectacle au profit des enfants démunis

L'ambassade de Suisse à Alger, organise dans le cadre du mois de l'enfance, en partenariat avec l'école «Profil», un spectacle, au profit des enfants démunis, sous le thème «art d'innocence». Cet événement est prévu, ce jeudi, 1^{er} mai, à 14h, à la résidence de l'ambassade de Suisse, à Alger. Au programme, défilé de mode, chorégraphie et chorale universelle.

DU 14 AU 23 MAI À LA SURFACE DU LAC IHADDADEN
2^e édition du «Béjaïa Auto Show»

La 2^e édition du Salon de l'automobile de la ville de Béjaïa «Béjaïa Auto Show», se tiendra du 14 au 23 mai, au niveau de la grande surface du lac Ihaddaden, à Béjaïa, ont annoncé dans un communiqué les organisateurs.

RELANCE DES RÉFORMES POLITIQUES

Bouteflika, l'homme de la réconciliation et du consensus

Deux mots-clé sont à retenir dans le discours d'investiture du Président de la République Abdelaziz

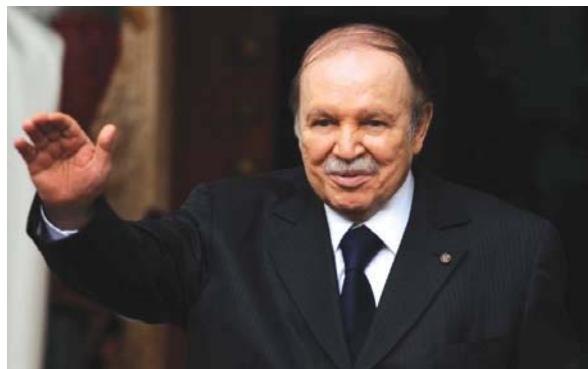
Bouteflika. Il s'agit de la réconciliation nationale et du consensus national. Le chef de l'Etat a fait appel à tous les

Algériens, sans exclusive, pour consolider les acquis de la réconciliation nationale et poursuivre le processus des réformes politiques pour aboutir à une révision constitutionnelle consensuelle.

Kamel Cherif

La réconciliation nationale qui reste un des grands acquis du chef de l'Etat durant ses trois précédents mandats, «se poursuivra et se consolidera», a affirmé le Président Bouteflika. La réconciliation nationale, aboutissement d'une politique de concorde et d'efforts soutenus pour apaiser les esprits et inculquer la culture du pardon et de la bonté, est ainsi appelée à être approfondie dans le but de réconcilier les Algériens.

Le Président de la République entend ainsi éradiquer tout esprit de revanche et d'animosité chez les Algériens, d'autant plus qu'il a mis l'accent sur la préservation de la stabilité du pays. Celle-ci ne peut être concrétisée, maintenue et renforcée sans



concorde et réconciliation. La stabilité du pays passe par un front interne, fort et serein qui fera face à toute tentative de déstabilisation et déjouera toutes les menaces pouvant porter atteinte à la sécurité et à la quiétude des Algériens. C'est tout le sens large de la réconciliation nationale, appelée à être approfondie pour en finir avec les séquelles d'une décennie noire à jeter aux oubliettes.

Le Président Bouteflika se veut aussi un homme de consensus dans la mesure où il s'est engagé à relancer sous peu le chantier des réformes politiques pour aboutir à une révision constitutionnelle consensuelle.

Cela va dans le prolongement des réformes politiques initiées par le chef de l'Etat en 2011. Depuis le lancement de ces réformes politiques, plusieurs changements ont été introduits avec

notamment la promulgation de nouvelles lois organiques ayant consolidé le multipartisme, le secteur de l'information et de la communication ainsi que la promulgation de la nouvelle loi électorale.

Entre-temps, de nouveaux partis ont vu le jour et de nouvelles forces politiques ont émergé, d'où l'engagement du Président Bouteflika de relancer de nouveau le chantier des réformes politiques. Il s'agit d'associer tous les Algériens, y compris les nouveaux partis politiques, sachant que ces réformes devraient aboutir à la révision constitutionnelle.

C'est dans cet esprit que le chef de l'Etat tient à ce que cette révision soit consensuelle, en recueillant le maximum d'avis possibles de la classe politique et des personnalités nationales.

Sellal prend officiellement ses nouvelles fonctions de Premier ministre

Abdelmalek Sellal a pris officiellement ses nouvelles fonctions de Premier ministre mardi lors d'une cérémonie de passation de pouvoirs avec Youcef Yousfi, Premier ministre par intérim, indique un communiqué des services du Premier ministre.

• M. Sellal avait été reconduit lundi au poste de Premier ministre par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.



«Travailler avec tous les Algériens sans exclusive»

• Priorité absolue à l'amélioration de la situation économique pour créer des richesses et des emplois pour les jeunes

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a affirmé mardi à Alger que le gouvernement travaillera avec tous les Algériens «sans exclusive», soulignant que «la priorité des priorités sera d'améliorer la situation économique pour la création de richesses et d'emplois pour les jeunes».

Le Premier ministre a précisé dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de passation de pouvoirs avec Youcef Yousfi, Premier ministre par intérim, que la priorité du gouver-

nement qui «travaillera avec tous les Algériens sans exclusive» sera d'«améliorer la situation économique et de faciliter l'investissement pour la création de richesses et d'emplois au profit des jeunes». M. Sellal, reconduit lundi au poste de Premier ministre par intérim après la désignation de M. Abdelmalek Sellal directeur de la campagne électorale du Président Bouteflika, a ajouté qu'il œuvrera «sans relâche pour améliorer la situation sociale et les services de l'administration algérienne». Il a exprimé à cette occasion sa reconnaissance au Président

Bouteflika qui l'a investi de cette mission, ajoutant que l'action sur le terrain commencera par «la concrétisation des engagements pris par le Président de la République». Le ministre de l'Energie et des Mines avait été nommé Premier ministre par intérim après la désignation de M. Abdelmalek Sellal directeur de la campagne électorale du Président Bouteflika réélu pour un quatrième mandat le 17 avril 2014.

APS

STABILITÉ DU PAYS, POURSUITE DES RÉFORMES, RÉVISION CONSTITUTIONNELLE...

La nouvelle feuille de route du Président

Valid. B

En mettant le cap sur la préservation de la stabilité du pays, la poursuite des réformes engagées dans tous les domaines, la révision de la Constitution et la consolidation des acquis liés à la réconciliation nationale, le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aura, d'emblée, tracé sa nouvelle feuille de route pour les cinq prochaines années.

Les défis sont énormes et les priorités sont d'ores et déjà fixées pour un homme qui a déjà fait ses preuves sur le terrain.

Après avoir réussi dans son œuvre de rétablir la paix et la stabilité, le chef de l'Etat devra désormais s'atteler à répondre aux besoins les plus pressants des populations, notamment en ce qui concerne les revendications d'ordre social comme le logement et l'emploi.

Selon de nombreux observateurs, la reconduction du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans son poste traduit cette volonté affichée du chef de l'Etat d'aller de l'avant dans la concrétisation des promesses et des engagements qu'il avait lancés lors de la campagne électorale. Les réformes consensuelles annoncées après la prestation de serment, visent à approfondir la pratique démocratique, à renforcer les libertés, à promouvoir le développement économique et social au profit de tout le peuple algérien. Le Président Bouteflika a annoncé lors de cette cérémonie, la relance du chantier des réformes politiques pour aboutir à une révision constitutionnelle consensuelle.

Il a affirmé que c'est avec la «volonté résolue» de renforcer l'entente nationale et faire franchir de nouvelles étapes qualitatives à la démocratie, que le chantier des réformes politiques sera lancé pour aboutir à une révision constitutionnelle consensuelle.

Dans son programme électoral, le chef de l'Etat avait précisé qu'il inviterait les forces politiques, les principales représentations de la société civile ainsi que les personnalités nationales à s'associer à cette entreprise de première importance. A ce sujet, il s'était engagé à créer les conditions politiques et institutionnelles, avec l'ensemble des acteurs représentant les différents segments de la société, dans le but d'édifier un modèle de gouvernance répondant aux attentes et espérances du peuple.

Il avait également proposé la mise en place d'un «nouveau pacte» visant à ancrer les acquis liés au développement et au progrès, à conforter la stabilité, enracer une démocratie apaisée, valoriser le capital humain, bâtir une économie émergente dans le cadre d'une approche de développement durable et renforcer les liens de solidarité sociale.

Les réformes prévues entrent dans le cadre du renouvellement de la démarche pour poursuivre l'œuvre de modernisation des institutions, de la société et de l'économie et sont le reflet des nouvelles attentes et aspirations du peuple algérien d'être «le véritable acteur d'un avenir de prospérité, de justice et d'équité». Parallèlement, le Président Bouteflika s'est engagé à renforcer la réconciliation nationale, en tant que chantier prioritaire, affirmant que la main de l'Algérie demeure tendue à ses enfants égarés et tout acte terroriste contre la sécurité des citoyens et des biens sera combattu. Dans le même temps, le renforcement de l'indépendance de la justice sera poursuivi, tout comme la lutte «implacable» contre les fléaux sociaux, notamment la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Le chef de l'Etat avait fait savoir, dans ce cadre, que l'effort portera sur le parachèvement de la réforme de la justice et sa dotation de moyens additionnels pour renforcer son indépendance et sa crédibilité dans l'application de la loi pour la protection des droits de l'Homme et des libertés fondamentales et la sécurité des personnes, des biens et des activités économiques.

FLN Discipline et politique

La commission de discipline du parti du FLN a siégé, hier, pour établir la liste des cadres ayant, par leurs paroles ou leurs actes, porté préjudice à la direction actuelle de l'organisation.

La commission doit présenter les attendus et proposer un barème de sanctions qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion.

« Du point de vue politique des personnalités du comité central souhaitent que les opposants à Saâdani « viennent s'exprimer au sein du CC lors de la prochaine session. »

Un ancien dirigeant et membre du comité des sages sous Belkhadem estimait qu'il « fallait aller vers une conciliation qui permet de réunir la famille FLN en tant que force. »

Des jeunes du parti misent « sur Saâdani pour en finir avec les caciques, le plus tôt possible. »

O. L.

RND Fixer les missions des membres du secrétariat national

Depuis le 4^e congrès, le secrétariat national s'est investi dans la campagne électorale de la présidential, engageant les cadres du parti dans la mobilisation en faveur d'Abdelaziz Bouteflika. Les membres du secrétariat national étaient plus soumis aux urgences et aux nécessités que les secrétaires de wilayas qui avaient une population de militants à animer sur un territoire.

Pendant toute cette période, le secrétariat national était incarné par Abdelkader Bensalah et Mme Nouara Djaffer chargée de l'information.

La décennie qui s'ouvre sera consacrée à la répartition des tâches et à la dotation en moyens.

O. L.

Les TIC vecteur de changement pour l'économie et l'entreprise algérienne

Le déploiement rapide des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) en Algérie sera vecteur d'un changement majeur pour l'économie et l'entreprise en particulier, a estimé mardi à Alger le vice-président du Forum des chefs d'entreprises (FCE) M. Salah Eddine Abdessamed.

« L'introduction rapide des TIC dans l'économie aura un triple impact, le premier sera au niveau de l'administration économique où le besoin est important », a souligné M. Abdessamed, en marge des travaux de la journée algéro-suédoise sur le haut débit mobile. Second point, commun au gouvernement et au patronat, la modernisation des procédures bureaucratiques va permettre d'alléger les étapes administratives, un volet qui « s'adresse directement aux entreprises qu'elles soient privées ou publiques, leur permettant d'améliorer leur productivité, leur compétitivité et leur redynamisation », a ajouté M. Abdessamed.

Troisième point et principal «est le besoin de l'Algérie d'aller vers la création d'entreprises pour être dans les standards régionaux qui comptent près de 1,5 million d'entreprises par économie. L'objectif est la création de 800 000 nouvelles entreprises», a-t-il avancé.

Concernant ce segment, le FCE estime « qu'il existe un gisement de création d'entreprises, de richesses et donc d'emplois, soit un élément fortement contributeur à la croissance du PIB et de l'économie. »

A la faveur de cette stratégie, nous amélioreront la visibilité de nos entreprises à l'étranger à travers le e-commerce qui n'existe pas en Algérie car la monétique n'est qu'à ses débuts, le paiement par cash domine alors que le paiement par Internet vient seulement d'être autorisé, a fait remarquer le même responsable.

APS

ÉLECTION M. Bensalah exprime le plein soutien du RND au Président Bouteflika

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Abdelkader Bensalah, a exprimé lundi à Alger le plein soutien du RND au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et sa disponibilité à œuvrer de concert avec lui à concrétiser son programme, approuvé par le peuple algérien lors de l'élection présidentielle du 17 avril dernier.



« Nous souhaitons à cette occasion réitérer au Président nos félicitations et saluer le choix du peuple algérien qui a consacré la stabilité, et lui exprimer notre plein soutien et notre disponibilité à œuvrer de concert avec lui et toutes les forces qui croient en son programme approuvé par le peuple, et conformément aux formules susceptibles de créer la dynamique qui impose cette étape », a souligné M. Bensalah dans son allocution lors d'une cérémonie organisée par le RND, à l'occasion de la réélection du président Bouteflika et de sa prestation de serment. « Nous saisissons cette occasion pour féliciter les Algériens d'avoir passé avec succès cette étape historique importante et pour avoir amorcé une nouvelle ère au cours de perspectives prometteuses qui consacrent la sécurité et la stabilité, une étape qui garantit les conditions du développement et approfondit la pratique démocratique », a soutenu M. Bensalah. Il a, d'autre part, exprimé sa « satisfaction » du choix du peuple qui a élu son président et adopté « un programme qui prévoit la gestion du pays pour les cinq années à venir », relevant « une convergence de positions » entre le RND et « la majorité écrasante qui a choisi le Président Abdelaziz Bouteflika ». « Nous sommes là aujourd'hui pour exprimer notre disposition à continuer à travailler avec le président Abdelaziz Bouteflika, dans le cadre de l'orientation adoptée par notre parti depuis 15 ans », a-t-il précisé. M. Bensalah a qualifié « d'exceptionnelle » cette journée marquée par la prestation de serment par le président Bouteflika, souhaitant que les années à venir

soient porteuses de « prospérité, de sécurité et de stabilité ».

Il a, par ailleurs, affirmé que l'exploit réalisé le 17 avril était « le fruit de la conjonction des efforts de tous ceux qui ont soutenu le président Bouteflika et de la forte adhésion populaire autour du candidat soutenu par le RND », ajoutant que cette adhésion était « motivée par la personnalité du président, ses réalisations ainsi que son programme pour la prochaine étape ».

Cet exploit, a-t-il ajouté, « a également été possible grâce à la crédibilité dont jouit le président Bouteflika auprès des citoyens aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays ».

Par ailleurs, M. Bensalah a salué « le niveau élevé de maturité politique dont a fait montre le peuple algérien lors du scrutin en faisant la distinction entre les discours et les programmes des candidats durant la campagne électorale et en choisissant le meilleur ».

« L'élection du 17 avril n'était pas un rendez-vous pour choisir un homme ou un programme uniquement, mais un rendez-vous pour le peuple a choisi l'orientation visant à pérenniser la sécurité et la stabilité et à répondre à son aspiration à davantage de progrès et à poursuivre et approfondir la politique des réformes », a souligné M. Bensalah.

« Maintenant que les résultats sont connus, que le Conseil constitutionnel ait rendu son verdict définitif et que le président de la République ait prêté serment, nous ne pouvons que féliciter le peuple algérien pour l'amorce d'une nouvelle étape de notre histoire où l'Algérie s'engage dans une nouvelle ère que nous souhaitons porteuse de plus

de stabilité et de développement », a-t-il précisé.

En réponse à ceux qui rament à contre-courant, le secrétaire général du RND a fait savoir que le peuple « a dit son mot le 17 avril en toute souveraineté », appelant tous ceux qui ont un avis contraire « à accepter les résultats et le choix du peuple ».

A ceux qui appellent à une étape transitoire ou au changement par la rue, M. Bensalah dira que « la constitution est très claire en matière de gestion des affaires du pays soulignant que la constitution doit être scrupuleusement respectée par tout un chacun » et qu'ils doivent activer dans le seul cadre de la constitution.

S'adressant à ceux qui demandent de sortir dans la rue, M. Bensalah a indiqué que le peuple « est immunisé par les expériences du passé et que dans de telles situations la loi est très claire » estimant que « celui qui dépassera les lignes rouges doit en assumer les conséquences ». Evoquant la situation interne du RND, M. Bensalah a précisé que le travail sera focalisé à l'avenir sur « le parachèvement de la mise en œuvre des décisions et des recommandations du quatrième congrès » indiquant que la première action sera la préparation de la session ordinaire du conseil national du parti prévue la deuxième quinzaine de juin prochain.

Par la même occasion, il a appelé les militants du parti à « consentir davantage d'efforts pour renforcer l'unité du parti et le promouvoir au niveau régional afin qu'il soit constamment à l'avant-garde » estimant que l'après 17 avril « l'exige ».

CÉLÉBRATION DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE Amar Saâdani à la «Une»

O. Larbi

Le secrétaire général du parti du FLN a invité la presse nationale à célébrer avec son parti « La journée mondiale de la liberté de la presse » fixée au 3 mai, tandis que celle de la presse nationale est commémorée le 24 octobre de chaque année. C'était à l'hôtel « Moncada » du parc zoologique qu'une centaine de journalistes ont appris que ce serait l'occasion d'un déjeuner suivi d'une conférence de presse. Amar Saâdani a tenu à dépasser les cérémonies du 3 mai « car son agenda de travail est chargé » dit-on. Toujours est-il que le SG du parti du FLN a exprimé ses meilleurs



appréciations à l'endroit des journalistes de tous les médias, se félicitant de leur professionnalisme et de leur liberté d'expression. Il a mis l'accent sur les progrès dans la diversification des canaux et du cadre juridique régissant, notamment, les chaînes privées. Amar Saâdani est un bon communicateur, il intègre la critique des journalistes dans

un plan qui le met en permanence sous les projecteurs. Il exploite avec intelligence les retombées de ses sorties iconoclastes de ces derniers mois, surfant sur la revendication d'une révision de la constitution avant l'élection présidentielle et celle de la nomination du premier ministre parmi les élus de la majorité à l'APN. A la table du « Moncada », Amar Saâdani

a souhaité, par 3 fois : « Une profonde révision de la Constitution. » C'est le nouveau cheval de bataille du SG du parti FLN. Au moment de son intervention, la commission de discipline du parti était réunie sous la présidence de M. Louazzani. Il doit décider qui sont les membres du comité central qui seront cités à comparer et justifier des motifs à charge.

Dans le bras de fer qui oppose le BP du parti du FLN et ceux qui ne lui reconnaissent aucune légitimité, la proximité de la tenue de la session ordinaire du comité central pourrait voir l'émergence de la « jeunesse au sein du FLN. Amar Saâdani les soutient » dit-on.

LA PRÉVENTION ROUTIÈRE ET LA SÉCURITÉ SUR LES CHANTIERS AU CENTRE DES INTÉRêTS D'UN SÉMINAIRE

La SEAAL sensibilise sur les dangers de la route et des travaux sur les chantiers

La prévention routière et la sécurité des travailleurs sur les chantiers étaient les principales questions traitées lors d'un séminaire organisé à Alger par la Société algérienne des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal).

Par Sonia Belaidi

C'est à l'occasion de la journée mondiale de la « sécurité et de la santé au travail », que la Seaal a organisé, hier, en collaboration avec ses parties prenantes une rencontre sur « la prévention de la santé et la sécurité ».

Les thèmes principaux choisis pour cette journée étaient la prévention routière et la sécurité des chantiers en fouille ouverte et la prévention des risques d'éboulement.

Plusieurs intervenants se sont relayés la parole durant les deux jours de ce séminaire pour communiquer et sensibiliser sur les dangers liés au travail sur les routes et les chantiers.

Le directeur général de la Seaal, Jean Marc Jahan a insisté sur l'importance de la formation des travailleurs sur les risques liés au travail sur les chantiers et les mesures à prendre pour minimiser les dangers.

Il a expliqué à ce propos que plusieurs cycles de formation avaient été organisés par son entreprise pour former des agents de la sécurité et du contrôle.

Le directeur de la SEAAL a dit dans ce sens que les accidents en tout genre avaient diminué de moitié au sein de l'entreprise depuis six ans.

Renforcer la prévention par des formations

Dans le même contexte, le chef de département hygiène et sécurité de la Seaal a rappelé



quelque mesures à prendre pour les chauffeurs et les travailleurs sur chantier, comme le port de combinaisons adaptées, le respect de la distance de freinage, de la vitesse recommandée, le balisage des chantiers et le respect des consignes de sécurité dans les chantiers en fouille ouverte.

Pour M. Kouri, la généralisation des campagnes de prévention et des formations des travailleurs réduirait considérablement la fréquence des accidents et leurs gravités.

Pour sa part, le chef de la mission de la direction des transports d'Alger, Mohamed Hammadi a noté que les sanctions envers les conducteurs imprudents et inconscients avaient été durcies afin d'inciter les conducteurs au respect du code de la route.

Il a fait savoir que durant l'année 2013, 5000 à 6000 sanctions et retraits de permis avaient été appliqués à cause du laisser-aller des chauffards et usagers de la route.

M. Hammadi a souligné toutefois une légère baisse dans les accidents de la circulation comparativement aux années précédentes.

Le président de l'association Tarik El Salama, Mohammed Lazouni a quant lui privilégié l'éducation aux sanctions, expliquant qu'après le paiement des amendes, les chauffards refont les mêmes délits.

Il a préconisé par ailleurs de créer des cellules de veille routière dans toutes les grandes entreprises et d'encourager les bons conducteurs avec des primes mensuelles.

ORAN

Forum économique mondial en décembre prochain

Un Forum économique mondial se tiendra en décembre prochain dans la capitale de l'Ouest, a annoncé mardi le président de l'Organisation nationale du patronat et des entrepreneurs (ONPE), Messaoud Fellah, lors d'un séminaire tenu au Centre des conventions Mohamed Benahmed d'Oran (CCO).

«Le Forum économique mondial, prévu en décembre prochain dans la capitale de l'Ouest, aura un caractère scientifique et verra la participation d'experts des cinq continents», a-t-il précisé lors du séminaire, auquel ont pris part des cadres de son organisation et trois anciens ministres.

Le séminaire, animé par l'ONPE, a permis aux participants de débattre des grandes lignes du plan d'action de cette organisation patronale en perspective de la tenue de sa prochaine assemblée générale (AG) prévue à Alger, selon le même responsable, dans les quelques semaines à venir.

«La stratégie envisagée vise à consolider la contribution de l'ONPE à la création de l'emploi et au développement économique du pays», a fait valoir M. Fellah, soulignant que son organisation présentera un plan d'action en «adéquation avec les besoins nationaux en termes socio-économiques».

«Cet effet, a-t-il ajouté, l'ONPE misera davantage sur la partenariat avec les compétences universitaires nationales en vue de l'élaboration d'une plateforme de recommandations».

«Les propositions de l'ONPE ne ciblent pas une révision de la législation, mais vont dans le sens du renforcement des instruments d'application», a-t-il indiqué, déplorant le fait que «des promoteurs font encore face aux contraintes bureaucratiques, alors que de fermes instructions visant la facilitation des procédures administratives ont été émises par les plus hautes autorités du pays».

Le président de l'ONPE a aussi révélé que son organisation préconisera des mesures visant à faciliter l'accès au foncier industriel, ainsi que l'intégration des opérateurs économiques au sein de la composante des Comités d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (Capitref).

Cette rencontre a vu la participation de trois anciens ministres, à savoir MM. Rachid Haraouia (Enseignement supérieur et Recherche scientifique), Amar Tou (Transports) et Mohamed Seghir Kara (Tourisme), qui ont mis en relief l'essor économique réalisé par l'Algérie à la faveur des réformes menées au fil des quinze (15) dernières années. Les trois anciens ministres étaient aussi unanimes à entrevoir des perspectives «encore plus prometteuses» pour le climat des affaires en Algérie, arguant en cela des engagements annoncés la veille par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, après la cérémonie de prestation de serment pour un quatrième mandat présidentiel.

Les assises régionales de la santé prévues du 3 au 5 mai

Le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière a annoncé mardi l'organisation des assises régionales de la santé du 3 au 5 mai 2014, en prélude aux assises nationales prévues début juin prochain.

Ces assises se tiendront les 3 et 4 mai dans les wilayas d'Aniba et de Constantine (Est du pays), d'Alger et de Médéa (centre) et de Biskra et de Bechar (sud-est et sud-ouest) et les 4 et 5 mai dans la wilaya d'Oran (Ouest du pays), a indiqué à l'APS une source du ministère. Elles porteront sur les questions liées à la santé et à sa gestion et seront sanctionnées par des recommandations à soumettre aux prochaines assises nationales prévues en juin, pour l'élaboration de l'avant-projet de loi relatif à la santé. Elles se dérouleront au niveau de six ateliers, à savoir : «système national de la santé, la déontologie professionnelle, le financement du système de la santé, la prévention et, la protection et la promotion de la santé, outre la politique sanitaire, les ressources humaines, la formation, la recherche et le système national de l'information sanitaire». Participeront à ces assises les directions de la santé et de la population, les gestionnaires de CHU, d'établissements hospitaliers publics et spécialisés et d'établissements de santé de proximité ainsi que des représentants d'associations de malades, de syndicats et d'associations professionnelles. Prendront part également des représentants du secteur privé, des médecins généralistes et spécialistes, des pharmaciens, des chirurgiens, des personnels paramédicaux, des sages-femmes, des biologistes, des psychologues et des techniciens de la santé, outre les représentants de cliniques privées, de l'industrie pharmaceutique, des pharmaciens d'officines, des représentants de la santé militaire, de la sûreté nationale, de la protection civile et de la sécurité sociale.

ALGÉRIE - CHINE

Mise en place d'un comité mixte dans le domaine de l'enseignement supérieur

L'Algérie et la Chine sont convenues de créer un comité mixte dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique pour une «plus grande coopération bilatérale», indique mardi le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans un communiqué.

Lors d'un entretien entre le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Mohamed Mebarki, et l'ambassadeur de Chine en Algérie, Liu Yuhé, les deux parties les deux parties sont convenues de mettre en place, sur la base du principe d'un «partenariat gagnant-gagnant», des projets communs axés sur le jumelage des universités, la production scientifique, l'échange de conférenciers de haut niveau, ainsi que la participation réciproque aux différentes manifestations scientifiques qui seront organisées dans chacun des pays, de même que l'accueil d'un nombre de doctorants au niveau des laboratoires et autres établissements universitaires des deux pays.

Les deux parties, qui ont passé en revue l'état de coopération en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, ainsi que les perspectives de son développement, ont noté «avec satisfaction» la qualité de ces relations, notamment dans le domaine de formation et en matière des différentes actions d'échange d'expériences entre les universités algériennes et chinoises «dont le niveau demeure en-deçà des énormes potentialités que recèlent les réseaux universitaires des deux pays», note la même source. A ce titre, les deux parties ont décidé d'accorder un «intérêt particulier» au volet de la recherche scientifique et du développement technologique.

Elles ont manifesté, ainsi, leur volonté d'œuvrer à la mise en place de projets de recherche fédératrices et structurantes, notamment dans les domaines des énergies renouvelables, des nanomatériaux, des biotechnologies et des sciences médicales et pharmaceutiques». Il a été également question de «promouvoir» les relations de partenariat entre les deux pays pour «le renforcement de l'enseignement de la langue chinoise au sein des universités algériennes».

Dans ce cadre, les deux parties se sont entendues de finaliser le programme d'exécution des échanges en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique pour les années 2014-2017, initié par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, et de procéder à sa signature à l'occasion d'une prochaine visite ministérielle», précise la même source.

APS

SELON LE MINISTÈRE DE LA POSTE ET DES TECHNOLOGIES Les revenus du secteur des télécommunications ont atteint 5,6 mds de dollars en 2013

Les revenus du secteur des télécommunications en Algérie ont atteint en 2013 quelque 456 milliards de DA soit (5,6 milliards de dollars), selon les chiffres communiqués mardi à Alger par le ministère de la Poste et des technologies de l'information et de la communication mardi. Ces données ont été contenues dans un rapport présenté par M'hamed Dabouz, conseiller auprès de la ministre de la Poste lors de la journée algéro-suédoise sur le haut débit mobile. Pour les revenus des TIC, ils ont été de 30 milliards de DA pour les équipements, 9,5 milliards de DA pour le logiciel et 9,5 milliards de DA pour les services (soit un total de 600 millions de dollars), selon le rapport. Les TIC ont représenté 4% du PIB de l'Algérie, contre 13,5% en Tunisie et 7% au Maroc pour une moyenne mondiale de 7%, précisent encore les chiffres. Dans son exposé, M. Dabouz précise que 10% d'augmentation du taux de pénétration du haut débit implique, selon les chiffres de la Banque mondiale, 1,4% du PIB compris dans les pays du Golfe, 1,2% de productivité et contribuent pour un tiers à la croissance. L'amélioration de ce taux booste le secteur de l'emploi et l'innovation alors que les services rendus possibles par les TIC de façon indirecte (sur les banques, assurances...) contribuent à raison de 45 milliards de dollars à l'économie. Dans cet état, les pays émergents engagés dans le haut et très haut débit ont réussi à bouleverser leurs paysages économiques comme l'Inde et les Philippines qui ont exporté en 2010 respectivement 60 et 13 milliards de dollars de services TIC.

De nouveaux investissements en perspective en Algérie

Pour accélérer le déploiement, économiser dans les coûts et mieux fiabiliser les réseaux, il est recouru à la mutualisation des ressources de fibre optique. Il s'agit notamment de l'affectation des rôles aux promoteurs immobiliers et aux collectivités locales dans le développement des canalisations et de locaux techniques télécoms (cas des nouvelles cités et localités non encore raccordées par la fibre optique), souligne le MPTIC.

Le rapport du ministère relève également la nécessité d'optimiser l'utilisation des ressources de fibre optique excédentaires d'opérateurs hors secteur des télécommunications (Sonelgaz, Sonatrach, SNTF) et d'envisager des mesures relatives à la mutualisation des ressources de réseaux particulièrement de fibre optique et à l'implication des pouvoirs publics dans les investissements visant à diminuer les coûts de la bande passante nationale et internationale.

Il faudrait aussi, affirme le ministère, accompagner les réseaux par des infrastructures d'optimisation et d'outils de gouvernance de l'Internet y compris sur le plan organisationnel comme les Data centers pour l'hébergement aux PME/PMI, aux opérateurs de services et à certaines administrations par la promotion des technologies du Cloud. En matière de coûts, le rapport souligne enfin qu'il est impératif d'œuvrer pour que les coûts soient à la portée du plus grand nombre d'abonnés sachant qu'en 2013, le coût relatif au PIB d'entrée du large bande mobile est de 1,2% mensuel dans les pays développés, de 11,3% à 24,7% dans les pays en voie de développement (selon le type de service). Lors de cette rencontre, la ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri, et l'ambassadrice de Suède en Algérie, Carin Wall, ont exprimé leur volonté de développer davantage leur coopération en matière de haut débit mobile.

Pour M^{me} Derdouri, les deux pays veulent renforcer davantage leurs relations dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, notamment dans le haut débit mobile.

LE GESTE FORT DE BOUDIAF Instructions «fermes» pour permettre aux médecins spécialistes d'accomplir leur service civil dans des conditions idoines

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a indiqué hier à Alger avoir donné des instructions «fermes» aux autorités locales pour permettre aux médecins spécialistes d'accomplir leur service civil dans des conditions idoines.

Les médecins spécialistes ne peuvent pas être envoyés dans les différentes régions du pays pour accomplir le service civil si les conditions idoines pour ce faire ne sont pas réunies, a précisé M. Boudiaf en marge d'une rencontre avec les membres d'une délégation de la société américaine Varian. Le ministère a laissé aux médecins spécialistes le choix de la wilaya où ils souhaitent ac-

SUR INSTRUCTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE Revalorisation de 12% des pensions et allocations de retraite à partir du 1^{er} mai

Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed Benmeradi, a annoncé hier à Alger une revalorisation de 12% des pensions et allocations de retraite au profit de plus de 2,5 millions de retraités, qui prend effet à compter du 1^{er} mai 2014.

Le ministre, qui a signé l'arrêté ministériel portant cette augmentation, a indiqué que cette mesure intervenait sur instruction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika,



et conformément aux dispositions de l'article 43 de la loi 12-83 du 02 juillet 1983 modifiée et complétée relative à la retraite, qui consacre le principe de revalorisation annuelle des pensions et allocations de retraite.

BENMERADI L'A INDICÉ HIER

Accidents du travail: baisse de 8% de cas de décès en Algérie en 2013

L'Algérie a recensé 619 cas de décès en 2013, suite aux accidents du travail, soit une baisse de 8% par rapport à l'année 2012, a indiqué hier le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed Benmeradi.

«Notre pays recense pour l'année 2013, un nombre de 619 cas de décès dûs aux accidents du travail avec une baisse de 8% par rapport à l'année 2012 et 640 cas de maladies professionnelles, dont 27% ayant pour origine le risque chimique», a précisé le ministre dans une allocution lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de la Journée mondiale sur la sécurité et la santé au travail.

M. Benmeradi a ajouté que le nombre d'accidents de travail avoisinait les 50.000, ce qui représente un taux de moins de 1% du nombre total de travailleurs en Algérie. Il a fait savoir, par contre, que les dépenses de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), liées aux accidents de travail et maladies professionnelles, dépassaient les 20 milliards DA chaque année.

Sur les 85 tableaux de maladies professionnelles prévus par l'arrêté ministériel complété, du 05 mai 1996, fixant la liste des



maladies présumées professionnelles, «53 tableaux concernent des maladies provoquées par des substances chimiques», a-t-il relevé. Au titre du bilan du secteur pour l'année 2013, M. Benmeradi a cité, notamment, 27.468 visites de chantiers et 5.800 visites d'entreprises dans différents secteur d'activités.

Le ministre a également fait savoir que, plus de 113.000 recommandations ont été adressées aux employeurs pour l'amélioration des conditions de travail, portant sur les manquements à la législation et à la réglementation du travail, notamment en matière de protection individuelle et collective, d'organisation du travail et de médecine du travail. Revenant sur la rencontre, il a souligné que la célébration de cette journée placée cette année sous le thème «la sécurité et la santé dans l'utilisation des produits chimiques au travail» est marquée par un appel au développement de la culture de la prévention. Par ailleurs, M. Benmeradi a indiqué que l'Organisation internationale du travail (OIT) fait état de 2.340.000 travailleurs qui décèdent chaque année suite à un accident du travail ou une maladie professionnelle, soit 5.000 personnes chaque jour. «Le nombre total de cas de maladies non mortelles liées au travail chaque année dans le monde est estimé à 160 millions», a-t-il conclu. Pour sa part, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Said, a es-

timé que la problématique de la sécurité et de la santé en milieu professionnel dans le secteur public ou privé connaît un «recul par rapport aux années 1970».

M. Sidi Said a fait remarquer que la sécurité et la santé dans les entreprises sont devenues des «références plus au moins éloignées pour ne pas dire oubliées, selon les statistiques». Il a relevé à titre d'exemple, que les visites mensuelles qui étaient organisées dans les différentes entreprises «sont quasiment absentes maintenant», et «complètement absentes dans le secteur privé», soulignant l'importance d'assurer une sécurité dans le milieu du travail pour un meilleur rendement économique.

M. Sidi Said a également regretté que la spécialité du médecin du travail soit «quasiment ignoré aujourd'hui, à l'université» et que «peu d'étudiants optent pour cette spécialité».

Il a encore souligné que la responsabilité de cette situation était «collective», avant de lancer un appel à l'ensemble des acteurs sur la nécessité de constituer un groupe de réflexion pour redynamiser les actions en terme de sécurité et de santé au travail.



ger qui sera étendu à six mois, voire une année, au lieu d'une semaine, faisant état du renouvellement des missions cubaine et chinoise travaillant en Algérie.

APS

ENSEIGNEMENT À DISTANCE

455 000 candidats passeront les tests de niveau les 13 et 14 mai

Plus de 455 000 candidats passeront les 13 et 14 mai prochain l'examen national pour l'attestation de niveau des apprenants à distance en coordination avec les directions de l'Education des wilayas du pays.

Le déroulement de cet examen se fait en présentiel dans les établissements scolaires relevant du ministère de l'Education nationale et porte sur les disciplines enseignées dans les différents niveaux et filières des enseignements moyen et secondaire.

Au total 455 762 apprenants (une hausse de 10,25% par rapport à 2010) dont 152 602 filles sont concernés par cet examen. Pour assurer le bon déroulement des épreuves 1530 centres de déroulement et 22 centres de correction ont été mobilisés. Un effectif total de 94 560 enseignants a été également mobilisé pour assurer la surveillance des candidats. L'examen concerne également 28 940 apprenants parmi les candidats au sein des établissements pénitentiaire dont 354 filles. Le directeur général de l'Office national d'Enseignement et de Formation à distance (Onefd), Hadj Djilali Mohamed, a indiqué lors d'une conférence de presse que cet examen a pour objectif d'évaluer les connaissances acquises par des apprenants tout au long de l'année scolaire en vue de leur permettre le passage d'un niveau à un autre en cas de réussite. Les sujets sont conçus par



des inspecteurs et des professeurs associés et les enseignants de l'ONEFD et élaborés sur la base des programmes du ministère de l'Education nationale, a-t-il ajouté précisant que le suivi du déroulement de l'examen était assuré par deux cellules, l'une administrative et l'autre pédagogique. S'agissant de la correction des épreuves, M. Hadj Djilali a indiqué qu'elle s'effectuera du 16 au 31 mai prochain conformément aux procédures et opérations appliquées dans le reste des examens officiels. Son suivi se fera en ligne par les services centraux, a-t-il ajouté. M. Hadj Djilali a souligné en outre que la réussite à l'examen de niveau était sanctionnée par une attestation de niveau.

En plus des supports écrits et des CR ROM, l'Onefd met à la disposition des apprenants, sur son site électronique un ensemble de ressources pédagogiques. Il s'agit des cours adaptés à la

nature de l'enseignement à distance, les devoirs de contrôle continu, les évaluations interactives et les expériences interactives.

Concernant les nouveautés, l'ONEFD continue à mettre en application progressivement la stratégie d'enseignement qu'il s'est tracée et qui vise, selon le DG, à offrir la chance à l'enseignement à tout algérien désirant poursuivre ses études et de parfaire ses connaissances. Il s'agit également de moderniser les moyens et outils d'enseignement en utilisant les Technologie de l'information et de la communication (TIC).

Il a en outre cité une série de nouvelles procédures mises en application par le secteur notamment la diversification des modes d'inscription selon les outils d'enseignements désirés selon la situation sociale et/ou financière de l'apprenant, l'introduction de la tablette électronique comme moyen d'apprentissage au profit des apprenants de la troisième année et seconde et la quatrième année moyenne. Le premier responsable de l'Office a considéré cette nouvelle comme étant un saut qualitatif remarquable dans la concrétisation de l'école virtuelle. Parmi les nouveautés de l'enseignement à distance, il y a lieu de citer également le développement du site d'enseignement dédié à la communauté à établir l'étranger.

Les parties concernées envisage l'ouverture prochainement de centres de wilaya d'enseignement et de formation à distance qui touchera dans une première étape 6 wilayas (Souk Ahras, Batna, El Oued, Aïn Deffla, Tissemsilt et Tamanrasset).

EPAL

Baisse de 75% du nombre des navires en rade au port d'Alger

Le nombre de navires en rade au port d'Alger a été réduit d'une moyenne de 75% depuis la mise en service en 2014 de nouveaux équipements de manutention, indique l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL).

«Opérationnels au début de l'année 2014, les stackers, équipements de manutention nouvellement réceptionnés par l'EPAL, ont contribué à réduire considérablement le nombre de navires en rade», explique l'entreprise portuaire dans son mensuel d'information.

Atitre indicatif, durant les deux premiers mois de la mise en service des équipements, une baisse de la rade d'une moyenne de 75% a été enregistrée, le nombre de navires en rade a été réduit de 25 à 6 navires quotidiennement, précise l'EPAL. Aussi, depuis ces deux dernières semaines, «la rade a encore baissé à moins de 3 navires», ajoute l'entre-

prise. Les travailleurs manutentionnaires ainsi que les responsables chargés de la logistique ont également joué un rôle important pour réduire le nombre des navires en rade, souligne l'entreprise portuaire.

«Des actions de sensibilisation entreprises en direction des équipes de manutention notamment les dockers, les conducteurs de stackers et autres engins ont permis de maintenir ces résultats jugés performants. Fin 2013, le PDG de l'EPAL, M. Abdelaïz Guerrah avait déclaré à l'APS que le port allait se doter de dix stackers neufs de 45 tonnes, des équipements permettant d'augmenter les cadences de chargement et de déchargement ainsi que les capacités de manutention des marchandises.

Cette opération, avait-il souligné, s'inscrit dans le cadre du programme d'investissement de l'entreprise portuaire.

GHARDAÏA

17 millions DA pour la reconversion du réseau de distribution de gaz d'El-Menea

Un investissement de dix-sept (17) millions DA a été consenti pour la reconversion de l'actuel réseau de distribution de gaz propane de la daïra d'El-Menea (Ghardaïa) en réseau de gaz naturel, a appris hier l'APS auprès du directeur local de la société de distribution d'électricité et gaz centre (SDC).

L'investissement permet, outre de reconvertis, moderniser et renforcer le réseau existant (263 km) en un réseau performant répondant aux normes universelles de sécurité pour la distribution de gaz naturel, de remplacer les détendeurs et de procéder à l'alésage et changements des bacs, a expliqué Ahmed Brahimi. Pas moins de six entreprises ont été retenues pour l'exécution du projet destiné à améliorer le confort

de vie de la population de la daïra d'El-Menea, en utilisant le gaz naturel au lieu du gaz propane plus coûteux, a-t-il fait savoir. Ce modèle énergétique permet aux ménages de la région d'El-Menea de s'équiper en appareils (cuisinières, fours, chauffe-eau, chauffages) fonctionnant au gaz naturel. La concrétisation du projet, permet de réduire les coûts de distribution du gaz dans la région, d'éviter les pénibles déplacements des camions de transport de propane et les risques d'accident, a précisé le responsable. Quelque 13,5 km de réseau de gaz de haute pression et 4 km de basse pression, ainsi que deux postes transformateurs respectivement de 20.000 Nm³/h et 1.000 Nm³/h (normaux mètres-cubes par heure) ainsi que 57 zones de conversion, seront réalisées pour permettre à la population d'El-Menea un raccordement sécurisé au gaz naturel, a-t-il ajouté. El-Menea a bénéficié, en 2013, d'une nouvelle centrale électrique à turbine à gaz d'une capacité de 40 mégawatts extensibles, en remplacement d'une centrale diesel. La nouvelle centrale d'un coût de 2 milliards DA, produit actuellement de l'électricité à partir du gazoduc In-Salah/Hassi-R'mel traversant la région d'El-Menea, signale-t-on. La wilaya de Ghardaïa compte quelque 120.000 abonnés au réseau d'électricité et 60.000 au réseau de gaz, soit un taux d'électrification de 99,5% et un taux de pénétration de gaz de 75%, selon la direction locale de la SDC.

ENTREPRISE

Les travailleurs de Colaital reprennent le travail après satisfaction de leurs revendications

Les travailleurs du complexe laitier de Birkhadem (Alger) «Colaital» ont repris hier le travail après cinq jours de grève pour revendiquer la revalorisation de leurs salaires et primes, l'administration ayant accédé à cette revendication, a-t-on appris auprès du directeur du groupe, Seradj Menad.

«Les travailleurs de l'unité ont repris le travail hier à une heure du matin», a indiqué M. Serradj à l'APS, ajoutant que «le syndicat des travailleurs est revenu à la table des négociations avec l'administration et il a été convenu de la reprise du travail dès l'accession de l'administration à la revendication de revalorisation des salaires à hauteur de 10% et à celle de la hausse des primes de 30 à 45%». Dès le premier jour de grève, les représentants du conseil d'administration du groupe «Giplait» et de l'administration de Colaital sont entrés en négociation avec les représentants des travailleurs en vue de la reprise du travail.

M. Serradj avait fait état de l'activation du travail de la commission paritaire composée par le secteur notamment la diversification des modes d'inscription selon les outils d'enseignements désirés selon la situation sociale et/ou financière de l'apprenant, l'introduction de la tablette électronique comme moyen d'apprentissage au profit des apprenants de la troisième année et seconde et la quatrième année moyenne.

Le premier responsable de l'Office a considéré cette nouvelle comme étant un saut qualitatif remarquable dans la concrétisation de l'école virtuelle. Parmi les nouveautés de l'enseignement à distance, il y a lieu de citer également le développement du site d'enseignement dédié à la communauté à établir l'étranger.

Les parties concernées envisage l'ouverture prochainement de centres de wilaya d'enseignement et de formation à distance qui touchera dans une première étape 6 wilayas (Souk Ahras, Batna, El Oued, Aïn Deffla, Tissemsilt et Tamanrasset).

FINANCES

Le cinquantenaire du dinar au centre d'une rencontre à Alger

Le 50^e anniversaire de la création du dinar algérien a été le thème d'une conférence animée, hier à Alger, par Abderrahmane Ammour, ancien directeur de l'Hôtel des monnaies (1964-2006) qui a retracé les étapes historiques de la création de la monnaie nationale, intervenue deux ans après le recouvrement de l'Indépendance.

Parce que «se préoccuper de la monnaie est une des actions les plus importantes que même tout pays indépendant et souverain», l'Algérie - juste après son Indépendance en 1962 - a commencé à œuvrer pour créer sa propre monnaie qui vient remplacer dès le 10 avril 1964 le franc français, a souligné d'emblée le conférencier.

D'ailleurs, «la Banque d'Algérie était la première entreprise créée par l'Etat», après avoir reconquis sa souveraineté, selon M. Ammour qui s'exprime au Forum d'*El Moudjahid*.

Les autorités algériennes avaient décidé alors de mettre en circulation les premières pièces de dinar algérien le 10 et 11 avril 1964 et ce, après avoir produit 2 milliards de DA nécessaire pour remplacer le franc puisque le transfert a été fait brutalement (pendant les deux jours), se souvient l'ex-directeur central de l'imprimerie officielle. A cet effet, l'Algérie était le premier pays arabe et africain à avoir produit sa monnaie par ses propres moyens, souligne le conférencier rappelant que le pays s'est doté en 1988 de son premier atelier de fabrication de pièces de monnaie, des caisses de l'Etat et des timbres-poste et fiscaux.

Aussi, l'imprimerie nationale, jusqu'à ce jour, «est la seule en Afrique qui assure elle-même toutes les étapes de la production de la monnaie sans avoir recours à la sous-traitance étrangère», assure M. Ammour qui ne cache pas sa fierté d'avoir participé aux côtés de ses collaborateurs à la création de la monnaie nationale «un des symboles de la souveraineté nationale».

ALGÉRIE - ÉTATS-UNIS

La société américaine Varian ouvre un bureau à Alger

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a annoncé hier à Alger l'ouverture dans la capitale d'un bureau de la société américaine Varian, spécialisée dans la fabrication d'équipements de radiothérapie, dans le but de couvrir toute la région de l'Afrique du Nord. L'ouverture d'un bureau de la société Varian à Alger qui couvrira toute la région d'Afrique du Nord est à même de régler « définitivement » les problèmes liés à la maintenance, à la garantie de pièces de rechange et au suivi des équipements de radiothérapie pour une meilleure prise en charge des malades atteints de cancer, a affirmé le ministre, lors d'une audience accordée à la délégation américaine, présidée par le président de la société Varian, M. Burt Lang. L'engagement de la société américaine ne se limite pas uniquement à doter l'Algérie d'accélérateurs, mais aussi à garantir leur montage selon les normes internationales, a précisé M. Boudiaf, exhortant la délégation américaine à visiter les centres anticancer, en vue d'inspecter les espaces consacrés au montage des équipements de radiothérapie. Le ministre a réaffirmé l'engagement de l'état algérien à se débarrasser « définitivement » de certains problèmes qui entraînaient, ces dernières années, la chaîne des soins prodigués aux personnes atteintes de cancer, dont la radiothérapie, évoquant l'installation d'une commission nationale, œuvrant avec un groupe de travail et le professeur Messaoud Zitouni, chargé du plan national de lutte contre le cancer 2015-2019. Le président de la société Varian s'est félicité du partenariat algéro-américain dans le domaine de la santé, affirmant que sa présence à Alger à la tête d'une délégation d'experts s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre des clauses du mémorandum d'entente signé entre les deux parties, pour une meilleure prise en charge des malades. Le responsable américain s'est dit prêt à accompagner l'Algérie dans la mise en œuvre du plan national de lutte contre le cancer, soulignant que son pays poursuivra le transfert de technologies et de techniques de pointe vers l'Algérie. S'adressant à la délégation américaine, le ministre de la santé a assuré que les pouvoirs publics réuniront toutes les conditions nécessaires aux Etats-Unis d'Amérique, intéressés par l'ouverture d'un hôpital américain à Alger.

Seules 8000 personnes atteintes de cancer bénéficient chaque année de la radiothérapie sur un total de 28.000 patients nécessitant ce traitement, en raison du grand déficit enregistré dans ce domaine.

Un pacte d'associés algéro-américain pour la fabrication d'accumulateurs au lithium

Un pacte d'associés algéro-américain portant création d'une société commune spécialisée dans la production d'accumulateurs au lithium a été signé hier à Alger par l'investisseur privé Naït Abdelaziz Mohand Said et le président de la société américaine Bren-Tronics, Sai W. Fung.

Dénommée Bren-Tronic Algérie Sarl, une joint-venture entre la société Naït Abdelaziz et la filiale française de la société américaine implantée à New York, cette nouvelle société sera spécialisée dans la fabrication et le déploiement de stations d'énergies renouvelables ainsi que de batteries d'accumulateurs au lithium, a indiqué à la presse Sylvain Lhuissier, directeur général de la filiale française.

Cette coopération vise à « apporter une nouvelle technologie en Algérie et du confort pour la population dans les sites isolés grâce à des installations électriques autonomes, ce qui permettra d'alimenter les endroits qui ne sont pas connectés aux réseaux », a-t-il soutenu.

Pour M. Lhuissier, le choix s'est porté sur l'Algérie, un pays stratégique sur le plan géographique, pour s'ouvrir à long terme sur le continent africain et le Bassin méditerranéen. « L'Algérie est l'une des plus grandes sources de soleil au monde, ce qui facilitera le stockage de l'énergie notamment pour les installations solaires », a-t-il ajouté. Selon lui, le montant initial de ce projet basé sur le transfert de technologie est de 200.000 à 300.000 dollars, pour atteindre dans une autre phase un montant d'investissement de plusieurs dizaines de millions de dollars. Au début de son activité, Bren-Tronic Algérie commencera par l'intégration industrielle, ensuite la fabrication de composants de kits et dans une troisième phase la fabrication de chaque composant, ce qui nécessite des moyens lourds, a expliqué M. Lhuissier. Pour sa part, M. Naït Abdelaziz également président de la Confédération nationale du patronat algérien (CNP), a estimé que cette coopération offre un transfert technologique à l'Algérie d'une des plus importantes technologies au niveau mondial.

Une délégation algérienne s'est rendue lundi à Washington, à l'invitation de la partie américaine, dans le cadre des préparatifs du sommet USA-Afrique qui se tiendra les 5 et 6 août prochain dans la capitale fédérale américaine.

Au cours de son séjour de trois jours, la délégation algérienne aura des entretiens avec des responsables de la Maison-Blanche et du département d'Etat chargés de la préparation de ce Sommet.

Cette visite intervient également dans le prolongement de celle effectuée récemment à Alger par le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, dans le cadre de la 2^e session du Dialogue stratégique algéro-américain.

L'Algérie joue un rôle « particulièrement actif » sur la scène africaine, ce qui rend utile la concertation entre les deux parties algérienne et américaine sur les thèmes qui seront examinés lors du Sommet USA-Afrique, et ce, afin de faire avancer les préparatifs de ce premier sommet d'envergure « de manière à assurer son succès », explique-t-on. Le président américain Barack Obama a invité, en janvier dernier, l'Algérie à prendre part au sommet des chefs d'Etat USA-Afrique qui réunira le chef de la Maison-Blanche avec les chefs d'Etat de 47 pays africains ainsi que la présidente de la Commission de l'Union africaine, Mme Nkosazana Dlamini-Zuma, rappelle-t-on. Les 47 pays africains invités à ce sommet sont l'Algérie, l'Afrique du Sud, l'Angola, le

SOMMET USA-AFRIQUE

Une délégation algérienne à Washington pour les préparatifs



Bénin, le Botswana, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, le Cap-Vert, les Comores, la République du Congo, la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, Djibouti, l'Ethiopie, le Gabon, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée équatoriale, le Kenya, le Lesotho, le Liberia, la Libye, le Malawi, la Mali, le Maroc, l'île Maurice, la Mauritanie, le Mozambique, la Namibie, le Niger, le Nigeria, l'Ouganda, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, le Sénégal, les Seychelles, la Sierra Leone, la Somalie, le Sud-Soudan, le Swaziland, la Tanzanie, le Tchad, le Togo, la Tunisie et la Zambie. Les seuls pays africains qui n'ont pas été conviés à ce sommet sont « ceux qui n'ont pas de bonnes relations avec les Etats-Unis ou sont suspendus de l'Union africaine », avait fait savoir la présidence américaine en janvier dernier lors de l'annonce de la tenue de cette rencontre de haut niveau. A travers ce sommet, il s'agira « de renforcer davantage les liens entre les Etats-Unis et l'Afrique qui est l'une des régions les plus dynamiques et qui réalise la croissance économique la plus rapide au monde », avait précisé le porte-parole de la Maison-Blanche. Dans ce sens, cette rencontre USA-Afrique « appuiera sur les progrès réalisés depuis le voyage du président Obama en été dernier en Afrique et fera avancer les objectifs du gouvernement américain dans les domaines du commerce et de l'investissement en Afrique, et mettra en lumière l'engagement des Etats-Unis à l'égard de la sécurité de l'Afrique, du développement de la démocratie et de sa population », avait-il aussi affirmé. Il est à rappeler que le président Obama avait élaboré en 2012 un programme appelé « Directive présidentielle de politique générale relative à l'Afrique », qui forme les contours de sa vision de la politique des Etats-Unis à l'égard du continent africain. Les quatre (4) piliers de cette politique reposent, selon cette directive présidentielle, sur le renforcement des institutions démocratiques, les échanges économiques et les investissements, le développement (sécurité alimentaire, santé) et la paix et la sécurité. Sur ce dernier point, la directive insiste sur la lutte contre les groupes terroristes en Afrique, la coopération en matière de sécurité régionale, la prévention contre les menaces criminelles transnationales et les conflits, et le soutien aux initiatives visant à promouvoir la paix et la sécurité.

INTERNET

L'Algérie et la Suède veulent renforcer davantage leur coopération dans le haut débit mobile

La ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri, et l'ambassadrice de Suède en Algérie, Carin Wall, ont exprimé hier à Alger leur volonté de développer davantage leur coopération en matière de haut débit mobile. Mme Derdouri, qui intervenait à l'ouverture de la Journée algéro-suédoise sur le haut débit mobile, a indiqué que les deux pays veulent renforcer davantage leurs relations dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, notamment dans le haut débit mobile. « Nous sommes convaincus qu'à l'issue de cette journée d'études, les deux parties pourront identifier les axes de collaboration future », a-t-elle déclaré devant un parterre de représentants de ministères, d'universités, de chercheurs et de chefs d'entreprises actif dans le secteur. Elle a affirmé que la réussite de la mise en œuvre des technologies haut débit « exigerait le choix de partenaires technologiques stratégiques pour accompagner l'Algérie, par leur savoir-faire, leur maîtrise et leur expérience, dans les projets d'édition, de gestion et de développement ». Ces partenariats doivent être basés sur le principe gagnant-gagnant et permettre aux partenaires algériens de bénéficier du soutien technique, de forma-

tions qualifiantes et du transfert des meilleures pratiques dans les domaines de l'exploitation et du développement des nouvelles générations de réseaux haut débit, a-t-elle dit. Ils doivent aussi contribuer à l'émergence d'une industrie numérique de pointe en Algérie, a-t-elle ajouté. Pour la ministre, ce partenariat consiste, entre autre, en le renforcement des capacités humaines et l'encouragement de l'implémentation de laboratoires de recherche et d'innovation dans les divers domaines des technologies haut débit, y compris le développement des applications et contenus.

De son côté, l'ambassadrice suédoise a indiqué que son pays, l'un des plus avancés dans les TIC, espérait renforcer davantage sa coopération avec l'Algérie dans le domaine des télécommunications de nouvelles générations et de la connectivité à large bande. Elle a souligné que la rencontre sur le haut débit a pour but de partager des expériences et de tisser des liens entre les différents acteurs publics et privés des deux pays (institutions, experts et entreprises). La journée algéro-suédoise sur le haut débit mobile abordera les potentialités et avantages du haut débit mobile (3G et 4G) pour le développement de la « société en réseau ».

Journée algéro-suédoise sur le haut débit mobile

Une journée algéro-suédoise sur le haut débit mobile s'est ouverte hier à Alger en présence de la ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri. La rencontre, à laquelle a pris part également l'ambassadrice de Suède en Algérie, Carin Wall, abordera les potentialités et avantages du haut débit mobile (3G et 4G) pour le développement de la « société en réseau ». Inscrite sur le

thème « Le haut débit mobile : enjeux, perspectives et opportunités », cette journée vise à mettre en exergue les bénéfices de développer la connectivité à haut débit pour améliorer l'accès des citoyens aux contenus numériques. Elle a pour objectif de trouver des mécanismes à même de stimuler le développement de solutions et applications innovantes dans les domaines du e-paiement, notamment. L'implémentation du haut débit fixe

et mobile en Algérie, les télécommunications et leur contribution au développement social et économique et le haut débit au service de la société en Suède, figurent parmi les principaux thèmes programmés lors de cette rencontre. La journée a été organisée par le ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication en partenariat avec l'ambassade de Suède en Algérie.

SÉTIF

Arrestation d'un dealer et saisie de 20 comprimés de drogue dure

Les éléments de la brigade de Gendarmerie nationale de Maghnia (Tlemcen) ont saisi lundi 10,14 quintaux de kif traité provenant du Maroc, a-t-on appris hier auprès de ce corps de sécurité.



Saisie à Maghnia (Tlemcen) de plus de 10 quintaux de kif provenant du Maroc

Cette opération a permis également le démantèlement d'un réseau composé de huit (08) individus qui activait dans le trafic de stupéfiants, a indiqué la même source, soulignant que ces individus ont été arrêtés et présentés devant la justice.

Au centre-ville de Maghnia, les gendarmes ont interpellé une personne en

possession de près de 13 grammes de kif. Ce dernier, qui était sur une moto-cyclette, faisait l'objet d'un mandat d'arrêt lancé à son encontre par le tribunal d'Oran pour «détention et commercialisation de stupéfiants», «blanchiment d'argent», «faux et usage de faux», «usurpation d'identité» et «contrebande de véhicules», a-t-on ajouté.

Poursuivant les investigations, et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes enquêteurs ont arrêté six (06) de ses acolytes et saisi, dans le domicile de l'un deux, à Maghnia, plus de 1.014 kg de kif traité, avant l'arrestation d'un autre complice au cours de l'enquête.

Mascara

5 personnes sous mandat de dépôt pour pratique d'avortements clandestins

Le juge d'instruction près du tribunal de Mascara a ordonné la mise sous mandat de dépôt de cinq personnes impliquées dans plusieurs affaires d'avortement clandestin, a-t-on appris auprès de la cellule de la sûreté de wilaya.

Trois autres individus concernés par ces affaires ont bénéficié de mises en liberté provisoire, ajoute-t-on de même source qui indique que les enquêteurs de la PJ, agissant sur information, ont réussi à identifier une femme, âgée de 39 ans, qui a subi un avortement.

L'opération clandestine a été pratiquée dans le domicile d'un technicien supérieur de la santé vers lequel a été orientée la mise en cause par un gynécologue et une pharmacienne.

Dans la foulée de cette enquête, les éléments de la PJ ont découvert deux autres cas d'avortement, l'un pratiqué par le gynécologue de Mascara et le second impliquant le technicien de la santé qui a remis à sa «cliente» des pilules abortives. Les més en cause ont été présentés, lundi, devant la justice.

Accidents de la circulation: 11 morts et 65 blessés en une journée

Onze (11) personnes sont mortes et 65 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus lundi à travers quinze vilayats, a indiqué hier un communiqué de la Gendarmerie nationale. Le nombre d'accidents survenus est de 32. Ils ont causé des dégâts matériels à cinquante (50) moyens de locomotion impliqués, ajoute la même source, qui précise qu'un ressortissant chinois figure parmi les 11 personnes décédées. L'accident le plus grave a eu lieu sur la route reliant M'sila à Bordj Bou Arréridj à hauteur du village Aïn-Ladrad. Il s'agit d'une collision entre un véhicule léger et un autocar de transport collectif de voyageurs. Cet accident a causé la mort à quatre (4) passagers de l'autocar et des blessures à quinze (15) autres des deux

moyens de locomotion. Par ailleurs, les huit (8) personnes interpellées à Maghnia (Tlemcen) pour détention et commercialisation de stupéfiants dont une quantité de plus de dix (10) quintaux de kif traité en leur possession a été saisie le 18 avril, ont été présentées devant le procureur de la République près le tribunal local, a indiqué le communiqué.

Campagne de sensibilisation à Blida au profit des motocyclistes

Une campagne de sensibilisation contre les accidents de la circulation a été lancée ces derniers jours à Blida en direction des conducteurs de motos, un moyen de locomotion dont l'usage s'est multiplié dans la wilaya à chaque saison estivale, a-t-on appris hier-poursuite de la Sûreté de wilaya.

Les motocyclistes sont, ainsi, instruits au niveau des barrages de sécurité sur l'impératif du respect des mesures de sécurité routière, concernant notamment le port du casque, dont l'efficacité est prouvée lors des chutes, selon la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. «La campagne sera particulièrement axée sur la mise en exergue de l'importance du port du casque», a indiqué la même source, soulignant que «le port d'un casque est dicté par la fréquence des traumatismes crâ-

niens, à l'origine de la majorité des décès lors des accidents de motos».

Les motocyclistes sont, en outre, informés sur les types de motos existants, l'âge légal pour leur conduite, la vitesse autorisée lors de la conduite d'une moto, et les risques encourus par les jeunes motocyclistes qui s'aventurent à exécuter des figures dangereuses avec leurs engins, ainsi que le nombre de passagers autorisés sur une moto, notamment concernant les mineurs.

Des mesures dissuasives accompagneront cette campagne, dont, entre autres, l'établissement de contraventions et la saisie des motos. D'autre part, les agents de l'ordre public ont entamé une opération de recensement des motos circulant à travers les rues de Blida, afin de prévenir les vols, ou le transport de produits prohibés, dont drogues.

Les éléments de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI), relevant du service de police judiciaire de la sûreté de wilaya de Séït ont procédé dernièrement à l'arrestation d'un dangereux trafiquant de drogue, un repris de justice impliqué à plusieurs reprises dans des affaires de trafic de stupéfiants, en possession de 20 comprimés de drogue dure à très fort effet.

D'après le communiqué de la Sûreté de wilaya de Séït, l'opération faisait suite à des informations parvenues aux services de police ayant trait à l'implication d'un trentenaire dans un trafic de drogue «dure» au niveau de Hai El Hidhab. Suite à une filature, le

suspect a été appréhendé au bord de son véhicule alors qu'il projetait de vendre sa marchandise au pôle universitaire Séït 2 (El Hidhab) situé à l'Est de la ville.

Après la formalisation de la procédure judiciaire, le suspect a été déterré devant le parquet et placé en détention provisoire en attendant son procès.

PROTECTION CIVILE

17683 interventions du 20 au 26 avril

Durant la période du 20 au 26 avril 2014, les unités de la Protection civile ont enregistré 17 683 interventions dans différents domaines pour répondre aux appels de détresse des citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies, Dispositif de sécurité etc..

Concernant le secours aux personnes, 10 357 actions ont été effectuées avec la prise en charge de 1385 blessés traités par les secours médicalisés et 8862 évacuations sanitaires, ainsi que 2 628 interventions après 1 405 accidents de la circulation ayant fait 46 morts et 1 599 autres blessés, traités et évacués vers les structures hospitalières.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Oran avec 4 personnes décédées et 74 autres blessées prises en charge par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières à la suite de 68 accidents de la route. En outre, les secours ont effectuées 1 131 interventions pour procéder à l'extinction de 768 incendies urbains, industriels et incendies divers. Par ailleurs, 3 567 interventions ont été effectuées durant la même période pour la couverture de 3 168 opérations diverses et l'assistance aux personnes en danger.

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU DE TRAFIC DE DROGUE ACTIVANT DANS PLUSIEURS RÉGIONS DU PAYS

La PJ d'Alger frappe fort

La police judiciaire de sûreté de la wilaya d'Alger a démantelé la semaine dernière un groupe de malfaiteurs, composé de 19 membres et spécialisé dans l'importation, le stockage, la distribution et le trafic de drogues dures, a indiqué hier un communiqué de cette structure.

Après avoir enquêté sur deux individus arrêtés le 17 avril dernier, dans un quartier d'Alger, en possession de capsules de cocaïne et une autre quantité de drogue, la police judiciaire a démasqué les autres membres de ce réseau, composé de 19 individus qui ont été arrêtés à Alger, Oran, Maghnia et Tlemcen.

Ce réseau, spécialisé dans l'importation et le trafic illégal de drogues dures, s'étend des frontières marocaines, à travers différentes villes du pays. Cette opération a permis la saisie d'une quantité d'ecstasy (817 comprimés) et de cocaïne (12 capsules 5,93 grammes), outre une somme d'argent estimée à 144 000 dinars, 4 véhicules et 22 portables. Les individus arrêtés ont été présentés au procureur de la République près la cour de Sidi M'hamed, qui les a placés en détention préventive, précise-t-on.

APS

MOSTAGANEM

Généralisation de l'outil informatique pour le retrait des documents d'état civil

L'utilisation de l'outil informatique pour le retrait des documents d'état-civil sera généralisée, à partir de la première semaine de mai prochain, à 14 antennes de la commune de Mostaganem, a-t-on appris hier auprès du président d'APC.

Le Belmiloud Mohamed Abdellkader El Mansour a déclaré à l'APS que les services d'état civil ont été dotés dernièrement de trente ordinateurs et d'équipements informatiques sophistiqués et les antennes communales sont raccordées au réseau de fibres optiques, ce qui permettra de délivrer rapidement les documents administratifs et satisfaire un grand nombre de demandes. Le P'APC a également souligné que cette opération, qui a coûté plus de 30 millions DA, s'inscrit dans le cadre de la modernisation de l'administration et de l'amélioration du service public et contribuera à diminuer la pression sur le service d'état civil. Ainsi, les administrés pourront retirer des extraits d'actes de naissance et autres documents dans quelques petites minutes, une fois que les services d'état civil s'en passeront de la délivrance manuscrite qui comporte parfois des erreurs. En prévision de l'utilisation de l'outil informatique, les agents des 14 antennes communales ont bénéficié d'une session de formation et de recyclage de trois jours, selon la même source. A rappeler que le service d'état civil au siège de l'APC de Mostaganem avait adopté cette nouvelle méthode depuis 2013 réalisant un retrait d'une moyenne de 4 000 documents en langue arabe et 100 en langue française par jour, en plus de la satisfaction de 640 demandes hors wilaya, selon le même responsable. En outre, une entrée et un guichet sont réservés aux personnes aux besoins spécifiques et âgées. Une nouvelle antenne sera ouverte à hâ «Derba» au début du mois prochain, consacrée au service électoral et à la légalisation des documents pour atténuer la pression sur le siège de l'APC, a-t-on encore annoncé.

CONTRAT DE TRAVAIL AIDÉ: 3 000 postes créés depuis 2010

Trois mille postes de travail ont été créés depuis 2010 à Mostaganem dans le cadre de la formule contrat de travail aidé (CTA), a-t-on appris hier du directeur de wilaya de l'emploi, en marge d'une journée d'information sur le CTA et le contrat formation-intégration. Le nombre de postes créés depuis 2010, dans le cadre de cette première formule, est passé de 52 à 3 000 postes au niveau des différentes entreprises économiques, et ce, «grâce aux actions de sensibilisation, initiées par les services de la direction de l'emploi et l'agence de wilaya de l'emploi», a indiqué M. Benzohra Dine. Pour ce responsable, le secteur économique constitue la seule voie à même de permettre de résorber le chômage, rappelant que l'Etat prend en charge la rémunération des bénéficiaires qui disposent d'un salaire allant de 8 000 à 12 000 dinars par mois, durant trois années renouvelables, pour les diplômés universitaires et les techniciens supérieurs.

Les jeunes sans formation perçoivent durant un an, un salaire mensuel de 6 000 dinars. De son côté, le directeur de wilaya de l'agence de l'emploi, Hamiani Mohamed Toufik, a précisé que la formule formation-intégration est mise en application depuis ce mois d'avril. Elle est destinée à répondre aux besoins des entreprises productrices, comme celles de la construction et des travaux publics. Cette nouvelle formule concerne les jeunes n'ayant aucune formation, âgés de 18 à 35 ans. Les bénéficiaires perçoivent un salaire mensuel de 6 000 dinars par mois durant une année, non renouvelable. Cette journée d'information a vu la participation des représentants des secteurs de l'emploi, de la formation professionnelle, des assurances sociales, du patronat et des entreprises économiques locales, en plus de bénéficiaires de CTA.

APS

Journée d'information sur la création de micro-entreprises dans le secteur des télécoms

Une journée d'information et de vulgarisation sur la création de micro-entreprises dans le secteur des télécommunications a été organisée hier à l'université Yahia-Fares de Médéa, à l'initiative conjointe d'Algérie Télécom (AT), de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et de l'université.

MÉDÉA



et des professeurs de l'institut de technologie de l'université Yahia-Fares. Ces futurs diplômés universitaires ont eu l'occasion de découvrir, à tra-

vers les différentes communications présentées à la faveur de cette rencontre, les procédures de création des micro-entreprises et les offres de formation

garanties par l'Algérie Télécom, dans le cadre d'une convention de coopération entre cette entreprise et l'institut de technologie. Outre ces aspects administratifs et réglementaires, la journée d'information a été mise à profit pour rappeler à l'assistance les avantages et les facilitations octroyés par Algérie Télécom aux futurs porteurs de projets, notamment en matière de contrats de commandes et de marchés d'exécution de travaux de maintenance ou de réparation des équipements de télécommunication.

Portes ouvertes sur la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles

Des journées «Portes ouvertes sur la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles» se tiennent, depuis lundi au niveau de la Caisse nationale d'assurance sociale (Cnas) de Médéa, au profit des chefs d'entreprises, en vue de les sensibiliser sur la promotion de la culture préventive en milieu professionnel et l'amélioration des conditions de travail des employés.

Medecins et inspecteurs du travail, rattachés à la Cnas de Médéa,

encadrent ces journées d'information, qui se poursuivront jusqu'à mercredi, et qui visent, selon les organisateurs, à promouvoir la culture préventive en milieu professionnel, notamment en matière d'utilisation ou de transport des produits chimiques, de vulgarisation des dispositions réglementaires relatives à la sécurité et l'hygiène en milieu de travail, outre la sensibilisation des chefs d'entreprises sur le strict respect des règles de sécurité lors des différentes étapes d'utili-

sation des produits dangereux. Des cadres de prévention, issus de la Protection civile et du complexe Antibiotique du groupe pharmaceutique «Saïdal», ont été mis à contribution par la Cnas, afin d'exposer leurs expériences et savoir-faire dans le domaine de la prévention contre les accidents chimiques, la gestion et la protection des sites de stockage des produits chimiques et sur les conditions d'exposition ou de manipulation de ces produits.

DÉFORMATION RACHIDIENNE De nouvelles opérations chirurgicales prévues à Oran



De nouvelles opérations chirurgicales mettant en œuvre la technique récente dite de «montage dynamique» seront bientôt pratiquées au profit de patients souffrant de déplacement de la colonne vertébrale, a indiqué lundi le responsable du service compétent de l'Etablissement hospitalier universitaire «1er Novembre» d'Oran (EHUO).

«Cette initiative s'inscrit dans le sillage du succès de la toute première opération du genre réalisée en janvier dernier sur une patiente de 63 ans», a précisé à l'APS le P' Toufik Bouhadiba, chef du service Orthopédie-traumatologie à l'EHUO.

«La sexagénaire qui souffrait énormément des douleurs induites par la déformation de son rachis se porte parfaitement bien aujourd'hui et a même pu reprendre la marche», a affirmé le spécialiste.

Le procédé de montage dyna-

mique consiste à stabiliser le déplacement de la colonne vertébrale à l'aide de tiges métalliques, a rappelé le P' Bouhadiba qui avait pratiqué la première opération en collaboration avec un autre spécialiste algérien, P' Ouamar Ouahass.

La pathologie en question est notamment provoquée par le vieillissement de la colonne rachidienne, causant l'engourdissement des jambes et des douleurs au niveau de la partie dorsale, a-t-il expliqué.

L'intervention chirurgicale, pratiquée sur la sexagénaire, avait duré près de quatre heures et avait été filmée et retransmise en direct dans la salle pédagogique au profit des jeunes praticiens en formation dans le service. D'autres types d'opérations se réalisent déjà au niveau du service Orthopédie-traumatologie de l'EHUO, dont les prothèses totales du genou et de la hanche.

ANP Portes ouvertes sur les sports militaires à Tamanrasset

Des portes ouvertes sur les sports militaires ont été organisées hier à la salle omnisports du quartier «Tahaggart» à Tamanrasset. Inscrite dans le programme de communication arrêté par le ministère de la Défense nationale (MDN) en direction de la société civile, cette manifestation vise à informer le grand public sur les activités sportives militaires menées par les unités de l'Armée nationale populaire (ANP) à travers le pays et sur les manifestations sportives initiées à échelles régionale, arabe et internationale, a indiqué le chef du bureau des opérations à la VI^e Région militaire, le colonel Aït El-Kib Hanafi, en ouverture de ces portes ouvertes au nom du général-major commandant de la VTRM. Ces portes ouvertes permettront au public, notamment les jeunes, de s'informer sur les différentes disciplines sportives militaires et leur importance pour la préparation physique des éléments de l'ANP. Une exposition de photographies a été également organisée sur les différentes équipes et disciplines sportives militaires et sur les différents championnats militaires (régionaux et nationaux), en plus de l'exécution d'exhibitions sportives. Cette manifestation a été mise à profit pour primer les lauréats d'une session de formation de courte durée de sous-officiers, dans le domaine de l'éducation physique au titre de la saison sportive 2013/2014.

ALGÉRIE - RUSSIE

FESTIVAL INTERNATIONAL DES ARTS FOLKLORIQUES DE RUSSIE

Une troupe de danses de Tissem silt invitée

La troupe «Ouled Essalhine» de danses folkloriques de Tissem silt participera au Festival international des arts folkloriques, prévu du 5 au 11 mai prochain en Russie, a-t-on appris auprès du président de l'association «El Hanna» des arts authentiques dont relève cette formation. Hassan Sahraoui a indiqué, à l'APS, que cette participation hors des frontières nationales est la première du genre pour cette troupe locale.



Selon lui, cette participation est venue couronnée la première place décrochée durant le festival maghrébin des danses algériennes de la jeunesse qui s'est déroulée du 28 décembre au 2 janvier derniers. Le même responsable a ajouté que le ministère de la Jeunesse et des Sports a intégré l'association «El Hanna» dans la liste des troupes locales devant représenter l'Algérie dans plusieurs manifestations internationales de danses folkloriques, à l'instar de la Belgique, la France et la Tunisie.

La troupe «Ouled Essalhine» procédera, depuis mars dernier, aux préparatifs de cette manifestation internationale qui verra la participation de troupes issues de 45 pays.

Par ailleurs, la même association doit lancer prochainement un cycle de formation de danses folkloriques au profit de jeunes talents issus des wilayas de Tissem silt et de Tiaret. L'objectif étant, la création d'un ballet dédié aux danses folkloriques au niveau de la wilaya.

La formation «Diagonale» présente à Alger le projet musical «Nights in Tunisia»

La formation «Diagonale» a présenté lundi soir à Alger le projet musical «Nights in Tunisia» lors d'un concert où les sonorités traditionnelles maghrébines et orientales ont été revisitées avec les arrangements contemporains de la musique jazz. Composée de neuf musiciens français, algériens et tunisiens, la formation, dirigée par le pianiste Jean-Christophe Cholet, a animé durant près d'une heure et demi un spectacle basé sur des morceaux de musiques du terroir comme le Diwan maghrébin et la musique andalouse, fusionnées à un jazz rythmé et élaboré. Arrangés par le pianiste français ou composées par le violoniste tunisien Jasser Haj Youssef, ces morceaux ont été présentés par une orchestration qui mélange cuivre (trompette, trombone et saxophone), batterie et basse ainsi que des percussions traditionnelles comme le Karkabou, type de rituel mystique du Diwan.

Tantôt tirés du répertoire du Stambali (appellation du Diwan du Tunisie), tantôt des «Mouachahates» (poésies arabo-andalouses), ces morceaux étaient interprétés par deux chanteurs

dont l'Algérien Mehdi Askeur, membre, par ailleurs, de l'Orchestre national de Barbès.

Les parties chantées, parfois peu audibles par une partie du public, ont été réhaussées par l'arrivée sur scène de la chanteuse algérienne Kawter Miziti qui s'est illustrée depuis peu en Algérie en revisitant des standards de musiques andalouses et kabyles. Les musiciens, en particulier le batteur Stéphane Galland et le violoniste, ont, pour leur part, conquis le public grâce à leurs capacités individuelles d'improvisation et ce malgré le caractère très élaboré de la musique, difficile à aborder pour des spectateurs non avertis. Organisé par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), le concert célèbre, deux jours à l'avance, la Journée internationale du jazz, fêtée le 30 avril de chaque année dans le monde. Décreté en 2011 par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), la Journée internationale du jazz célèbre une musique qui est «un vecteur et expression d'un symbole d'unité et de paix», selon ses initiateurs.

BOUIRA

Plusieurs activités culturelles au menu des journées portes ouvertes

Plusieurs activités culturelles et musicales sont au menu des journées portes ouvertes lancées lundi par l'Institut régional de la formation musicale (Irfm) de Bouira, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Une exposition d'instruments de musique (guitares, flûtes, piano, violon) et de l'art en général a été ouverte au premier jour de cette manifestation qui se veut une occasion pour les visiteurs de «s'enquérir des acquis et réalisations de travail effectué au sein de cet institut depuis son ouverture en 1992», a indiqué, lors d'un point de presse, le directeur de cet établissement, Mounasf Hasnaoui.

Devant s'étaler jusqu'au 1^{er} mai prochain, «ces journées portes ouvertes nous permettront également d'évaluer le travail qui a été fait», a souligné M. Hasnaoui, qui compte ainsi animer, au cours de cette manifestation, des

conférences sur les perspectives de la formation musicale en Algérie, ainsi que sur le rôle de la culture artistique et l'art musical dans l'éducation de la société.

Outre ces conférences, des récitations et chants poétiques, ainsi que des travaux artistiques et musicaux sont également prévus durant ces festivités placées cette année sous le signe «réalisations et perspectives de l'institut après 22 ans d'existence».

L'institut régional de formation musicale (Irfm) de Bouira est considéré comme une véritable pépinière de musiciens et d'enseignement du solfège. Ouvert le 12 mai 1992, il a d'abord été une annexe, mais sans aucune dépendance juridique, de l'institut national de musique d'Alger. Actuellement, l'institut de Bouira gère l'annexe de Laghouat qui, à eux deux, prennent en charge 150 étudiants en musique. Ces derniers forment

deux sections, l'une de 120 élèves à Bouira et l'autre de 130 à l'annexe de Laghouat. De telles écoles de même nature et missions, existent au niveau national, à Batna, Oran et Alger (une école dans chaque wilaya). A Bouira, c'est une ancienne église qui lui sert de siège et qui se trouve, d'après les étudiants, inappropriée pour de tels apprentissages et études en raison de l'exiguité des salles de classe. Cette école de musique se compose de trois classes collectives de douze élèves et de 14 classes individuelles. En plus d'un conseil d'orientation, un conseil pédagogique est en place afin de suivre les différents cursus de formation des étudiants. Des équipements et instruments de musique de toutes sortes sont mis à la disposition des stagiaires professionnels et amateurs d'art, tels que le piano, le violon, l'alto, les violoncelles et les contrebasses.

Des scientifiques, équipés d'un écran de contrôle portable, ont fait glisser pour la première fois lundi un géo-radar au sol d'une petite église du centre de Madrid, pour tenter de découvrir où repose Miguel de Cervantes, célèbre auteur de «Don Quichotte». Etudiant minutieusement les mètres carrés parcourus par le radar sur le sol en parquet entourant l'autel, les deux techniciens ont découvert pour la première fois

les images du sous-sol de la petite église des Trinitaires, un bâtiment en briques rouges qui s'élève dans le centre historique de la capitale espagnole. L'un des plus grands auteurs du siècle d'or espagnol, Cervantes est mort dans la pauvreté le 22 avril 1616, avant d'être enterré, le jour suivant, selon les écrits de l'époque, dans cette église. Près de quatre siècles après sa mort, l'emplacement exact de ses restes demeure ce-

L'ARTISTE-PEINTRE MOHAMED LARACHICHE «Des couleurs angéliques aux galeries Aïcha Hadad»

Salim Ben

Des couleurs mélangées avec la philosophie de la vie, cet artiste croit que l'art est philosophie de vie avant d'être une plume et couleurs, et c'est avec ce principe que ce peintre choisit soigneusement ses tableaux et ses sujets et cherche à aborder l'esprit des visiteurs avant leurs yeux.

Une exposition organisée dans les galeries d'Aïcha Hadad, à Alger pendant 15 jours du 20 avril jusqu'au 05 mai. Le jeune artiste Mohamed Larachiche, 29 ans, originaire de la ville de Khemis Miliana, emporte avec lui sa créativité, qu'il apprit durant des années de recherche et d'expérience. Cet artiste qui n'a jamais fait les beaux-arts, a pu avoir cette œuvre et cette pratique, par un don qu'il a exploité et développé durant son enfance, et il a vite évolué au fil des ans avec des frictions et configurations self-made, à travers des expositions et participation ça et là, et réussira enfin son défi en décrochant cette première expérience professionnelle dans les galeries d'Aïcha Hadad pour relancer ainsi sa carrière.

Durant cette exposition, Mohamed Larachiche exposera 43 tableaux, certains ont été faits en 2005, et tout au long de cette période, il a travaillé très dur pour enfin trouver cette occasion favorable, sachant que les chances d'exposer à Khemis Miliana sont très minimes, par faute de galeries et couloirs d'exposition. En revanche, notre artiste a participé dans plusieurs rencontres régionales et locales avec ses tableaux, notamment à Guelma, à l'occasion de semaines culturelles et également une participation à la foire d'automne, organisée par le ministère de la Culture dans les corridors du Palais de la Culture «Moudi Zakaria».

Mohamed Larachiche est un ingénieur spécialisé en génie mécanique, il a obtenu un diplôme dans les droits des affaires, comme il s'intéresse aux langues étrangères. D'autre part, ce modeste artiste est titulaire d'un master dans les ressources humaines, spécialité communication scientifique non-verbale qui étudie le langage du corps et graphologie (la science de l'analyse d'un caractère à travers l'écriture), mais cette spécialité restait absente par manque des vrais formateurs, ce qui a permis à Mohamed Larachiche de rechercher son propre style.

L'exposition présente toutes les sensations d'énergie et de résistance, du calme et de détente et de la tranquillité et de toutes les sensations et ouvrages rencontrés par l'homme. Elle vise également à prouver que cet homme est capable, malgré les difficultés et les obstacles durant son parcours. L'artiste Mohamed remercie la Fondation «Art et Culture» qui l'a accueilli à bras ouverts et lui a donné une chance d'apparaître après les avoir convaincus avec son talent. Il tient également à remercier son professeur Mahmoud Istambouli qui l'a beaucoup aidé dans ses œuvres.

HISTOIRE

Des recherches au géo-radar à Madrid pour retrouver les restes de Cervantès

Des scientifiques, équipés d'un écran de contrôle portable, ont fait glisser pour la première fois lundi un géo-radar au sol d'une petite église des Trinitaires, un bâtiment en briques rouges qui s'élève dans le centre historique de la capitale espagnole. L'un des plus grands auteurs du siècle d'or espagnol, Cervantes est mort dans la pauvreté le 22 avril 1616, avant d'être enterré, le jour suivant, selon les écrits de l'époque, dans cette église. Près de quatre siècles après sa mort, l'emplacement exact de ses restes demeure ce-

pendant inconnu. Les ondes électromagnétiques permettent de détecter si le sol a été perturbé, comme cela aurait été le cas pour creuser une sépulture. Les scientifiques examineront 220 mètres carrés, couvrant le sol de l'église et de deux salles attenantes, lors de la première phase des recherches, qui devrait durer trois jours. Les résultats seront ensuite analysés pendant deux à trois semaines avant que leurs conclusions soient soumises à la mairie de Madrid. L'ensemble des recherches coûtera environ 100 000 euros.

Né en 1547, dans la vieille ville universitaire d'Alcalá de Henares, près de Madrid, Miguel de Cervantes est considéré par beaucoup comme étant le «père du roman moderne» pour son œuvre «Don Quichotte», publiée pour la première fois en deux parties, en 1605 et 1615.

APS

CHIROPRATIQUE

Une discipline peu connue pour soigner le mal de dos

Troisième profession de santé au monde, la chiropratique est désormais bien encadrée en France. De nouvelles études prouvent son efficacité dans le mal de dos.

Une discipline peu connue en France

Aux États-Unis, on dénombre plus de chiropracteurs que de chirurgiens-dentistes. En France, on en recense quelque 700 «contre» 17 000 ostéopathes. Légalisée en 2002, la chiropratique (ou chiropraxie) a été réglementée en 2011. Désormais, selon la loi, les chiropraticiens sont les seuls professionnels de santé non médecins autorisés à pratiquer des manipulations vertébrales sans avis médical.

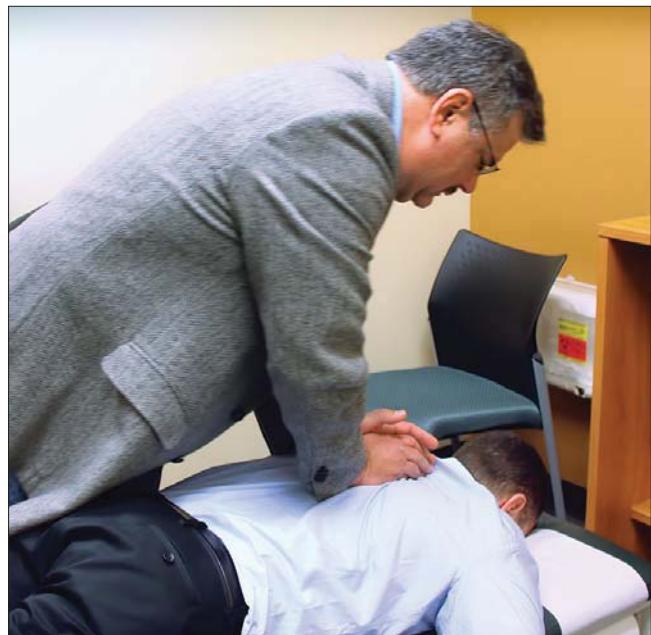
Pourquoi ce statut à part ? «Sans doute à cause des preuves scientifiques qui confortent l'usage de cette pratique, du nombre très faible des accidents et de la formation exigente suivie par les thérapeutes, estime Philippe Fleuriau. Au minimum 5 500 heures de cours à temps plein réparties sur six ans, avec un enseignement en anatomie, dissection, diagnostic radiologique, neurologie, traumatologie sportive, etc.» Si le doute subsiste parfois, c'est qu'on confond les chiropraticiens avec des thérapeutes pratiquant des techniques non conventionnelles : reiki, kinésiologie, shiatsu, réflexologie plantaire... Des professionnels n'ayant suivi que quelques semaines de formation avant de poser leur plaque.

Quel est son principe ?

La chiropratique repose essentiellement sur des actes de manipulation vertébrale et de mobilisation des articulations. En effet, c'est au niveau de la colonne vertébrale que surviennent la plupart des blocages. C'est donc surtout là qu'intervient le thérapeute, en effectuant des ajustements, ou corrections articulaires. L'idée : colonne vertébrale et système nerveux sont intimement liés. Il suffit donc d'intervenir sur les petits déséquilibres de la colonne pour agir sur le système nerveux et, ainsi, influer sur l'ensemble du corps. Notamment les systèmes endocriniens (glandes), la cicatrisation, les différents stress physiques ou émotionnels...

Est-elle vraiment efficace contre le mal de dos ?

Elle soulage les classiques dorsalgies, lombalgies, sciatiques et autres «coups du lapin». Une étude financée par le National



Institutes of Health (NIH), ministère de la Santé américain, et publiée en 2012, démontre la supériorité de la chiropratique dans le traitement des douleurs cervicales par rapport à des exercices ou à des médicaments (anti-inflammatoires, myorelaxants...). Après trois mois, 57% des participants suivis par un chiropraticien et 48% de ceux ayant effectué les exercices rapportent une diminution de la douleur de 75%. Une amélioration observée par 33% seulement des patients qui ont pris des médicaments.

Des résultats du même type ont été récemment obtenus dans les cas de lombalgie. Après un mois, 73% des personnes suivies par un chiropraticien notaient une amélioration globale de leur état, contre 17% des patients recevant les soins médicalisateurs. «Cette technique s'avère bénéfique sur nombre de patients atteints de

lésions vertébrales douloureuses et résistant aux traitements classiques, explique le Pr Allain, chirurgien orthopédiste. Par ailleurs, en cas d'atteinte vertébrale étendue sur de multiples étages, la chirurgie comporte des risques importants et doit être réservée aux cas les plus graves. Les manipulations permettent souvent de maintenir une certaine qualité de vie.»

Quelles sont les autres applications possibles ?

La chiropratique peut aussi être utile en cas de dos voûté ou de scoliose (colonne en S). Elle traite en quelques séances des tendinites, synovites, entorses, douleurs au genou et muscles endoloris qui font parfois souffrir depuis des mois. «Sur une tendinopathie (tendinite), les manipulations peuvent être douloureuses, reconnaît Philippe Fleuriau, mais la technique de manipula-

tion des tissus «mous» est efficace. Si c'est trop désagréable, il est possible de s'adapter à ce que peut supporter le patient, soit en changeant de technique, soit en la modulant.» Après la séance, la majorité des patients ressent un soulagement immédiat. Parfois, il y a des courbatures et, dans 10 % des cas, des maux de tête. Des améliorations ont été constatées également dans des domaines plus éloignés, mais sans études scientifiques à l'appui : transit difficile, cycle menstruel perturbé, coliques de l'enfant...

À quel moment consulter ?

Ça dépend. «Si vous venez de vous faire opérer, pas question de vous faire manipuler même si vous souffrez. Les tissus doivent d'abord cicatriser, indique le Pr Jérôme Allain. Un os a besoin de trois mois ; un ligament, de six semaines.» En dehors de toute opération, c'est différent. Les études ont prouvé que sur une entorse, par exemple, plus on agitait vite, plus la récupération était rapide. Même chose pour une sciatique ou un lumbago. Cependant, si on est incapable de mettre un pied devant l'autre, mieux vaut patienter deux ou trois jours, le temps d'être calmé par les anti-inflammatoires.

Combien de séances sont nécessaires ?

C'est très variable. Le plus souvent, la première séance permet au praticien de savoir s'il peut prendre en charge le problème du patient. Il a une idée du diagnostic et de la stratégie à adopter ; il sait aussi s'il faut des examens complémentaires. Des douleurs dorsales aiguës ou musculaires se règlent souvent en une ou deux séances. Une tendinité ou une sciatique par hernie discale nécessitent, elles, de cinq à huit séances.

Une pathologie plus complexe et chronique (arthrose...), une vingtaine. Une ou deux consultations annuelles sont conseillées pour stabiliser les résultats et éviter les récidives. «La durée de la séance n'est pas, en soi, un gage de sérieux. En cinq minutes, on peut faire du bon travail, précise Philippe Fleuriau. Parfois, on a besoin de trois quarts d'heure. Tout dépend de la nature de la douleur.»

Mal de dos : il suffit parfois de repositionner la mâchoire pour en venir à bout

Certaines tensions dans la mâchoire peuvent fragiliser le bassin et entraîner des douleurs dans le dos. Le Professeur Zarrinpour, dentiste, nous explique comment agir.

C'est le monde sportif qui s'est le premier intéressé à l'équilibre de la mâchoire. Divers travaux, notamment menés par le Dr Jean Ginisty, de l'Académie nationale de chirurgie dentaire, ont montré que le fait

de rétablir un bon engrenement des dents permet d'améliorer les performances sportives. «Nous avons demandé à des patients, sportifs et non sportifs, de sauter le plus haut possible à pieds joints. Avant rééquilibrage et après, la différence de hauteur du saut est de l'ordre de 4 cm», raconte le Dr Arash Zarrinpour.

Après les pieds et le bassin, la mâchoire constitue le troisième socle essentiel de la

posture. Or, de nombreuses personnes ont une occlusion défaillante. Si on remet en place le bas du corps sans s'occuper de la mâchoire, les douleurs vont revenir. Puisque celle-ci va engendrer des tensions qui fragiliseront le rééquilibrage du bassin. À l'inverse, soigner un bruxisme (grincement des dents) si les étages inférieurs sont bancals est voué à l'échec. Il faut donc tout traiter en parallèle.

L'explication ? Quand l'occlusion est mauvaise et qu'on serre les dents, le condyle (surface articulaire) s'enfonce davantage d'un côté. Ce qui peut induire une torsion au niveau crânien. Parfois, cette déformation se voit d'ailleurs sur le visage (un œil légèrement plus bas). Le cou doit alors corriger la position pour redresser le regard. Résultat : toute la chaîne vertébrale réagit en cascade...

Mal de dos : et si c'était à cause de vos pieds ?

Des pieds trop creux ou mal chaussés peuvent être la cause de votre mal de dos. On fait le point avec Muriel Montenvert, podologue.

Un appui correct soutient bien le dos

En une vie, on fait à pied deux fois et demi le tour de la terre. « Les pieds sont les "fondations" du corps. Si elles ne sont pas solides, l'édifice est bancal. Même un ongle incarné peut entraîner une douleur qui modifie le déroulé du pied pendant la marche », explique Muriel Montenvert, podologue. On boîte, on sollicite trop sa hanche et, quelques semaines après, une douleur dorsale peut apparaître.

Un bilan chez le podologue

La moindre anomalie d'appui (en rotation, en avant...) peut remonter le long de la jambe et atteindre le dos ou le cou. Pour le vérifier, le podologue observe la répartition du poids du corps sur chaque pied grâce à un podoscope. Puis il fait marcher le patient sur un podomètre électronique doté de 2048 capteurs de pression. Il regarde les chaussures (usure), examine les pieds (corne). S'il a une formation de posturologue, il observe les tensions dues à l'impact des appuis anormaux sur le corps. Et en les corrigeant, il prévient les récidives.

Que faire en pratique ?

La solution, c'est parfois la pose d'une talonnette pour compenser une jambe courte. Plus souvent, la réalisation d'une semelle en matériau absorbant type sorbothane aide à modifier les appuis, à redresser un pied en rotation. « La douleur dorsale disparaît en général au bout de trois à six semaines », rassure Jean-Luc Hamelin, podologue. Contrainte : le port de la semelle est à vie. « Chez l'enfant, cela peut suffire à corriger la posture de manière définitive », note le spécialiste. En cas de doute, c'est donc dès l'enfance qu'un bilan postural devrait être réalisé, pour prévenir le mal de dos plus tard. Côté chaussures, on évitera celles qui favorisent des modifications de la démarche, préjudiciables à l'équilibre de la colonne vertébrale. Les talons trop hauts (plus de 6 cm) favorisent une hyperlordose (courbure excessive de la colonne lombaire). Les ballerines, trop plates, amortissent mal les à-coups au niveau du talon. Et bien sûr, on porte des chaussures à sa taille !

Conseil d'expert

Travailler régulièrement l'appui unipodal : se mettre en équilibre sur un pied pendant une dizaine de secondes est un excellent moyen de renforcer ses muscles posturaux.

LOMBALGIE

Aiguë ou chronique, quelle différence ?

La lombalgie est la maladie chronique qui entraîne le plus d'arrêt de travail chez les personnes de plus de 45 ans. C'est aussi la 3^e cause de handicap chronique chez les 45-64 ans. Le point sur ce mal de dos avec un rhumatologue et chef du service de médecine physique de l'Hôtel-Dieu, à Paris.

Un mal de dos très courant

Chaque année la lombalgie commune entraîne une incapacité temporaire chez 3 à 4 % de la population et une incapacité totale chez 1 % de la population en âge de travailler. On appelle lombalgie commune les douleurs liées à des désordres mécaniques de la colonne vertébrale qui affectent le plus souvent le rachis lombaire (c'est-à-dire la succession des 5 vertèbres du bas du dos, situées juste au-dessus du coccyx et du sacrum).

Les douleurs lombaires ont le plus souvent des causes vertébrales : perte d'élasticité des disques intervertébraux, hernie discale, arthrose, déchirure de l'anneau fibreux... Mais à côté de ces causes qui retiennent sur les nerfs ou les muscles, il existe des causes non vertébrales : les douleurs de la fibromyalgie, une douleur d'origine neurologique ou encore un problème vasculaire dans une zone proche de la colonne vertébrale.

Mais, dans plus de 90 % des cas, l'origine des douleurs lombaires n'est pas identifiée : il n'y a aucune anomalie ni sur les radiographies ni aux examens biologiques.

Lombalgie et lumbago : c'est la même chose ?

Par convention, les médecins appellent la lombalgie « lombalgie aiguë » lorsqu'elle dure moins de 3 ou 4 mois. Lorsqu'elle persiste, elle devient « chronique ».

« Mais ce n'est pas la même maladie » explique le Dr Maigne, auteur du livre Docteur, j'ai mal au dos, Ed. Solar. « La plupart des



lombalgies aiguës sont dues à des lésions touchant les segments mobiles, c'est-à-dire l'ensemble des éléments qui attachent les vertèbres entre elles (disque, ligaments, petites articulations). Et ces lésions guérissent généralement en quelques semaines voire quelques mois sous l'effet des traitements habituels du mal de dos ». Ainsi, le lumbago est une des formes de lombalgie aiguë. Il survient très brutalement et la douleur est très intense, allant jusqu'à interdire tout mouvement.

« En revanche, lorsque la lombalgie devient chronique, c'est probablement qu'une autre cause a pris le relais, contribuant à graver la douleur dans le système nerveux, à la faire mémoriser par ce dernier » ajoute le médecin.

Que faut-il faire quand on est paralysé par la douleur ?

La douleur du lumbago est souvent tellement violente qu'elle empêche le moindre mouvement du dos pendant quelques heures. « Dans ce cas, il faut s'allonger, prendre des antalgiques (paracétamol, ibuprofène) et attendre. La station debout redeviendra progressivement possible » explique le Dr Maigne. « Mais une douleur intense qui ne diminue pas en 24 heures, mérite un avis médical et un traitement ».

Pour une première consultation, le médecin généraliste saura juger de la gravité et quel traitement proposer. En cas de douleur d'intensité faible (entre 0 et 4 sur une échelle de 0 à 10), celle-ci doit être traitée avec des médicaments non-morphiniques : paracétamol, aspirine ou anti-inflammatoires non stéroïdiens (c'est-à-dire qui ne contiennent pas de cortisone).

En cas de douleur d'intensité modérée (entre 4 et 6), des médicaments morphiniques légers (codéine, tramadol, dextropropoxyphène) sont prescrits seuls ou en association avec du paracétamol. Les douleurs d'intensité forte (entre 6 et 10) nécessitent des morphiniques forts (morphine, hydromorphone, fentanyl...). Il n'y a aucun risque d'accoutumance car le traitement dure rarement au-delà de deux semaines. « Il ne faut pas non plus négliger les moyens simples : l'application de chaud ou de froid (au choix) fait parfois beaucoup de bien. Mais le soulagement est souvent relativement bref » ajoute le médecin.

Enfin, le port d'une ceinture lombaire permet d'immobiliser en partie la colonne lombaire afin de permettre une diminution progressive de l'inflammation. Il faut en principe la porter du matin au soir pour un résultat efficace. Mais porter la ceinture lombaire la nuit n'a aucun intérêt.

Comme le souligne le Dr Maigne, comprendre le mécanisme d'un mal de dos n'est pas facile en regard de la variété des causes possibles. Aussi, en cas de douleurs persistantes ou récidivantes, il faut songer à consulter un rhumatologue, qui apportera son avis de spécialiste.

Un stimulateur électrique pour soulager la lombalgie

Bonne nouvelle pour tous ceux qui souffrent de mal de dos : une firme irlandaise est en train de tester une sorte de pacemaker des lombaires qui permettrait de soigner définitivement les lombalgies. Plus de 10 % de la population mondiale est touchée par le mal de dos. Deux études publiées en début de semaine dans les *Annales des maladies rhumatismales*, nous apprennent même que la lombalgie (c'est-à-dire les douleurs dans le bas du dos) est la maladie chronique qui entraîne le plus d'arrêt de travail chez les personnes de plus de 45 ans.

Des électrodes sur la colonne vertébrale. Mais une innovation médicale, en cours de test dans une clinique d'Irlande, pourrait bien changer la donne. Deux électrodes sont placées de chaque côté

de la colonne vertébrale. Ces électrodes sont reliées à un implant qui génère des impulsions électriques qui stimulent les muscles du dos bloqués par la douleur aiguë. Une télécommande permet de mettre en route les impulsions et de contrôler les sessions de stimulation. Cet implant, baptisé ReActive8, a été mis au point par la société Mainstay Medical. Cette sorte de « pacemaker du dos » comme le nomme ses concepteurs, a, pour l'instant, été testé auprès de 26 patients qui ont fait 20 minutes de stimulation électrique le matin et 20 minutes de stimulation le soir.

Les résultats sont encourageants : 74 % d'entre eux ont constaté une amélioration importante de leurs douleurs lombaires ; 63 % une réduction importante de leur invalidité et 85 % une

réelle amélioration de leur qualité de vie. D'ailleurs, 45 % de ceux qui étaient en état d'invalidité ont pu reprendre leur travail. « Cet appareil a essentiellement été conçu pour les actifs qui ont entre 45 et 55 ans, qui souffrent du dos depuis plus de 10 ans et ont tout essayé pour venir à bout de leur lombalgie, en vain » explique Peter Crosby, dirigeant de la société Mainstay Medical. Des essais cliniques de ce nouveau dispositif de neurostimulation sont en cours en Australie. D'autres sont prévus en Europe afin qu'ils puissent être commercialisés d'ici fin 2015. Pour l'instant, les concepteurs ne parlent pas encore du coût de l'appareil, qui sera déterminé en fonction des discussions avec les autorités de remboursement de chaque pays européen.

LIBYE

Deux morts dans un attentat à la voiture piégée contre l'armée à Benghazi

Un attentat à la voiture piégée a visé mardi les forces spéciales de l'armée libyenne devant l'entrée de leur caserne à Benghazi dans l'est du pays faisant deux morts et deux blessés parmi les soldats, rapportent des sources médicale et militaire.

«Une voiture a explosé devant une caserne des forces spéciales sur la route de l'aéroport à Benghazi», a indiqué un officier de l'armée cité par l'AFP, faisant état de deux morts et deux blessés. «Il s'agit probablement d'un attentat suicide mais nous attendons les résultats de l'enquête», a-t-il ajouté.

A l'hôpital Al-Jala, à Benghazi, on y a confirmé un bilan de deux morts, selon l'agence. Depuis la chute du régime de Mouammar el Gueddafi en 2011, la région orientale du pays est régulièrement le théâtre d'attaques et d'assassinats visant l'armée et la police.

En décembre dernier, un attentat suicide contre un poste de sécurité près de Benghazi avait fait 13 morts.

MALI

Un véhicule de l'armée saute sur une mine

Sept militaires maliens ont été blessés lundi dans la région de Gao (nord-est du Mali) lorsque le véhicule qui les transportait a sauté sur une mine, a indiqué l'armée malienne. L'explosion est survenue sur le chemin du retour d'une patrouille ayant escorté des marchands à une foire hebdomadaire entre les villes d'Ansongo et de Ménaka, a expliqué un officiel de l'armée malienne basé dans le Nord.

«L'objectif était de sécuriser les populations. A l'aller, il n'y a pas eu de problème. Au retour, un de nos véhicules a sauté sur une mine, (explosion) qui a blessé gravement sept militaires», a poursuivi la même source citée par l'AFP. «Pour moi, il n'y a pas de doute, les terroristes ont attendu notre passage pour poser les mines pour le retour du convoi», a-t-elle estimé.

Une source proche de la Mission de l'ONU au Mali (Minusma) a indiqué que des membres de forces internationales présentes dans le nord du Mali ont aidé à transporter les blessés vers Gao.

SOUDAN

Le Qatar confirme un don de 88 millions de dollars pour le Darfour

Le Qatar a confirmé lundi qu'il allait donner 88 millions de dollars pour le lancement d'un programme de développement dans la région soudanaise du Darfour.

Le Qatar a signé cet engagement dans la capitale du Darfour-Nord, El-Fasher, un an après qu'une conférence internationale de donateurs à Doha se fut engagée à verser 3,6 milliards de dollars - la plus grande partie de la somme venant de Khartoum - pour financer un programme de développement sur six ans au Darfour. Le Qatar, parrain du processus de paix au Darfour, avait alors promis quelque 500 millions de dollars dont une contribution immédiate de 88 M USD, soit la moitié de la somme requise pour des projets urgents de développement.

«Nous sommes heureux que (cette première contribution) soit sur la bonne voie», a déclaré le chef de l'ONU au Soudan, Ali Al-Za'ari. «Ils ont déjà transféré, avant même la signature (de cet engagement), 10 millions de dollars au Fonds des Nations unies pour le Darfour», qui a reçu ainsi sa première contribution, a-t-il ajouté. Le Qatar financera 19 projets de l'ONU à travers les cinq Etats du Darfour.

APS

EGYPTE

Navi Pillay dénonce les condamnations à mort

La Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Navi Pillay, a dénoncé mardi les condamnations à mort prononcées en Egypte contre 683 partisans du président destitué Mohamed Morsi, un mois après un premier procès similaire.



«Il est scandaleux que pour la deuxième fois en deux mois la sixième chambre du tribunal de Minya ait imposé la peine de mort à un nombre considérable de prévenus après des jugements de façade», a déclaré Mme Pillay dans un communiqué de l'ONU.

Appelant les autorités égyptiennes à prendre «sérieusement ses engagements en matière de droits de l'Homme», la Haut-commissaire a rappelé que «la peine de mort ne peut être appliquée que pour les crimes les plus graves et lorsque les garanties les plus strictes d'un procès équitable sont assurées».

Un tribunal égyptien a condamné à mort lundi près de 700 partisans de Mohamed Morsi, dont le chef des Frères musulmans, un mois après un premier procès de masse expéditif similaire qui avait provoqué un tollé international. Selon l'ONU, les 683 personnes étaient jugées, entre autres, pour avoir tué un policier et être entrées par effraction dans le poste de police Edwa à Minya le 14 août 2013.

Le juge du tribunal de Minya (centre), Saïd Youssef Sabry, qui avait déjà prononcé 529 peines capitales le 24 mars, a par ailleurs communiqué lundi 492 en prison à vie sans explications.

Lundi, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, avait jugé, selon son porte-parole Stéphane Dujarric, que ces condamnations «ne semblent clairement pas respecter les règles de base d'un procès équitable».

Ainsi, selon les experts, les nouvelles 683 condamnations à mort, comme les 37 restantes du précédent procès, devraient être annulées en appel ou en cassation pour la grande majorité, tant la procédure et les droits les plus élémentaires de la défense ont été bafoués. Les Etats-Unis ont appelé de leur côté Le Caire à annuler les condamnations à mort.

Les Etats-Unis appellent à les annuler

La Maison-Blanche a dénoncé «avec force» lundi les condamnations à mort de près de 700 partisans des Frères musulmans en Egypte et appelé les autorités du Caire à annuler ces peines ainsi que celles imposées fin mars.

«Le verdict d'aujourd'hui, comme celui du mois dernier, constitue un défi aux règles les plus élémentaires

de la justice internationale», a affirmé le porte-parole du président Barack Obama dans un communiqué, en évoquant un «précedent dangereux».

Ce porte-parole, Jay Carney, a assuré que «les Etats-Unis sont profondément préoccupés par le recours continual aux procès et aux condamnations de masse en Egypte, et particulièrement

les condamnations à mort de 683 accusés aujourd'hui lundi.

«Ce verdict est totalement incompatible avec les obligations de l'Egypte en termes des droits de l'Homme», a poursuivi M. Carney. Un tribunal égyptien a condamné à mort lundi près de 700 partisans présumés du président destitué Mohamed Morsi.

La quasi-totalité des leaders des Frères musulmans ont été arrêtés depuis le 3 juillet, date de la destitution par l'armée du président Morsi.

La confrérie a été décrétée «organisation terroriste» par le gouvernement dirigé de facto par l'armée qui la rend responsable d'une vague d'attentats visant les forces de l'ordre.

Ban Ki-moon se dit «préoccupé»

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon estime que les condamnations à mort prononcées en Egypte contre des partisans du président destitué Mohamed Morsi «ne semblent clairement pas respecter les règles de base d'un procès équitable», a indiqué son porte-parole Stéphane Dujarric.

M. Ban, a-t-il dit, est «préoccupé» par ces sentences. «Des verdicts qui semblent clairement ne pas respecter les règles de base d'un procès équitable, en particulier ceux imposant la peine de mort, sont susceptibles de nuire à long terme aux perspectives de stabilité» en Egypte, a-t-il ajouté. M. Ban «est conscient des implications de ces verdicts pour la sécurité et pour la



région», a souligné le porte-parole, évoquant «la stabilité de l'Afrique du Nord et du Proche-Orient dans leur ensemble».

Le secrétaire général est aussi «préoccupé» par la décision d'interdire les activités du Mouvement du 6 avril et «déçu» du rejet début avril des appels contre l'emprisonnement de

«trois figures emblématiques du soulèvement de 2011». «Tout en respectant l'indépendance de la justice, M. Ban rappelle qu'il avait mis en garde contre les effets de la loi égyptienne réglementant les manifestations, estimant qu'elle pourrait remettre en cause la liberté de rassemblement pacifique». Toujours selon son porte-parole, M. Ban doit en discuter cette semaine avec le ministre égyptien des Affaires étrangères Nabil Fahmy, qui est en visite aux Etats-Unis. Un tribunal égyptien a condamné à mort lundi près de 700 partisans présumés du président destitué Morsi, dont le chef des Frères musulmans, un mois après un premier procès de masse expéditif similaire qui avait provoqué un tollé international.

Les autorités israéliennes ont approuvé la construction de 13 851 logements dans les colonies de Cisjordanie et d'El-Qods-Est occupées durant neuf mois de négociations de paix, qui arrivaient à échéance hier sans résultat, a indiqué une ONG. Selon l'ONG israélienne la Paix Maintenant, opposée à la colonisation, ces chiffres qui portent sur une moyenne de 50 logements approuvés par jour, sont sans précédent par leur ampleur.

La Paix Maintenant précise, dans un communiqué, que durant les neuf derniers mois, les autorités israéliennes ont promu des projets de construction portant sur 8 983 logements dont 6 661 dans les colonies de Cisjordanie et le reste dans les quartiers de colonisation d'El-Qods-Est occupée. Par ailleurs, 4 868 appels d'offres pour la construction d'habitats en Cisjordanie et à El-Qods-Est ont été lancés durant cette même période. «Ces chiffres montrent mieux que tout que le gouvernement de Ben-

PALESTINE: Près de 14 000 logements approuvés par Israël durant les pourparlers de paix



jamin Netanyahu n'a pas été sérieux durant ces négociations et a tout fait sur le terrain pour rendre impossible une solution de deux Etats pour deux peuples», a affirmé le responsable de la Paix Maintenant, cité par l'AFP.

Les négociations israélo-palestiniennes relancées en juillet dernier sous les auspices du secrétaire d'Etat américain John Kerry devaient s'achever hier 29 avril et déboucher sur un accord, mais elles ont abouti à une impasse totale en raison notamment de la poursuite de la colonisation.

Une mosquée vandalisée dans le nord de la Cisjordanie occupée

Le quotidien israélien *Haaretz* a par ailleurs indiqué hier que l'administration militaire israélienne avait dressé une liste de 40 terrains d'une superficie totale de 2 800 hectares de terres domaniales en Cisjordanie occupée afin de servir à la construction de logements dans des colonies. Selon le journal, cette mesure est également «sans précédent» par son ampleur.

Pour la Paix Maintenant, les autorités israéliennes «préparent ainsi le terrain à de nouvelles colonies et à l'extension de celles qui existent déjà».

Une mosquée a été vandalisée et plusieurs voitures se trouvant à proximité saccagées par des colons juifs dans le nord de la Cisjordanie occupée, ont annoncé les autorités locales.

«Un graffiti anti-musulman a été retrouvé sur les murs extérieurs de la mosquée», a indiqué un

responsable local, précisant que «les pneus de plusieurs voitures garées à proximité ont également été crevés». Le 18 avril, une mosquée à Oum al-Faham, une ville située également dans la région, a été incendiée par des colons juifs. Et, début avril, des graffitis anti-chrétiens avaient été

retrouvés sur les murs du monastère de Notre-Dame de Palestine, à l'ouest d'El-Qods occupée.

Des colons se livrent régulièrement à des agressions visant des villageois palestiniens ou arabes israéliens, des lieux de culte musulmans et chrétiens.

MONDE ARABE 13^e congrès arabe des ressources minières à Marrakech

Le 13^e congrès arabe international des ressources minières tient ses travaux depuis lundi à Marrakech (sud du Maroc) sous le thème «Les ressources minières: potentialités prometteuses pour un développement durable», avec la participation de ministres arabes en charge des ressources minières, d'experts et de responsables d'organisations oeuvrant dans le secteur minier.

Initié par l'Organisation arabe pour le développement industriel et minier (OADM), ce congrès de trois jours (28-30 avril), s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'action arabe commune et la promotion de la coopération et la coordination arabe dans ce domaine.

«Les opportunités d'investissements dans le domaine minier dans les pays arabes», «La géologie minière des pays arabes et ses potentialités»,

«Le climat d'investissement dans le domaine minier dans les pays arabes», «Les ressources minières comme sources d'énergies alternatives» et «Les industries de transformation des produits miniers bruts», sont les principaux sujets débattus lors de ce congrès.

Selon l'OADM, la rencontre constitue l'occasion d'échanger et partager l'expertise entre les experts arabes et internationaux ainsi que pour présenter la législation des pays arabes dans ce domaine et les opportunités d'investissement dans le secteur minier dans la région arabe.

En marge de cette rencontre, la 5^e réunion consultative des ministres arabes en charge des ressources minières s'est tenue lundi avec à l'ordre du jour notamment la poursuite de la mise en œuvre des recommandations de la 4^e réunion consultative des mi-

nistres arabes en charge des ressources minières tenue en 2012 à Khartoum, ainsi que le bilan de certaines activités et réalisations de l'OADM.

Lors de cette réunion, les participants ont évoqué la complémentarité entre les pays arabes dans le domaine de l'industrie minière, ainsi que le monopole de l'Etat sur certaines ressources minières (expériences de la Jordanie et de l'Arabie saoudite).

Par ailleurs, un salon technique consacré aux dernières technologies dans le domaine de l'industrie minière est organisé dans le cadre de ce congrès, avec la participation de sociétés arabes et internationales actives dans ce domaine.

Le siège de l'OADM se trouve à Rabat.

VIOLENCES EN IRAK: 10 morts et 20 blessés dans un double attentat contre un marché à l'Est

Au moins dix personnes ont été tuées et 20 autres blessées hier dans un double attentat contre un marché de l'est de l'Irak, a indiqué un responsable de la police locale. Les deux bombes ont explosé vers 10h00 heures locales à Saadiyah, a indiqué le responsable.

Cette attaque intervient à la veille des élections législatives, les premières depuis le départ des troupes américaines du pays fin 2011.

Le scrutin se tient dans un pays pris depuis plusieurs mois dans une spirale de violences que nul ne parvient à juguler. Près de 3 000 personnes sont mortes dans des attaques depuis le début de l'année. Lundi, au moins 57 personnes ont péri dans une série d'attentats visant notamment les forces de sécurité, qui votaient deux jours avant le reste des électeurs afin de pouvoir veiller au bon déroulement du scrutin.

YÉMEN

L'armée yéménite lance une offensive contre Al-Qaïda dans le Sud...

L'armée yéménite a lancé une offensive dans le sud du pays pour déloger les éléments du réseau terroriste Al-Qaïda, implantés dans cette région, a affirmé hier un responsable militaire. Des soldats appuyés par des membres de milices supplétives de l'armée ont lancé une offensive en direction des localités d'Ahwar et Mahfad, dans la province d'Abyane, et d'al-Houta, Azzan, al-Raouda et al-Saeed dans la province de Chabwa, a précisé le responsable cité par l'AFP. «La campagne se poursuivra jusqu'à ce que ces zones soient nettoyées des membres d'Al-Qaïda», a-t-il ajouté. Il y a une dizaine de jours, des raids aériens menés dans le sud du pays ont fait une soixantaine de morts dans les rangs des insurgés.

Des éléments d'Al-Qaïda s'étaient repliés sur des localités et des zones montagneuses des provinces de Chabwa et Abyane après avoir été chassés en 2012 par l'armée des grandes villes de cette dernière province.

...Un diplomate occidental blessé en échappant à une tentative d'enlèvement

Un diplomate occidental a été blessé lundi à Sanaa en échappant à des inconnus qui tentaient de l'enlever, a indiqué un responsable yéménite de la sécurité.

Selon lui, des hommes armés qui se trouvaient dans un véhicule tout-terrain ont tenté d'intercepter la voiture du diplomate dans le quartier de Hadda, qui abrite des ambassades.

Le diplomate a pris la fuite mais les agresseurs ont tiré sur sa voiture, le blessant. La nationalité du diplomate n'a pas été précisée mais l'agression s'est produite non loin de l'ambassade d'Allemagne. En octobre 2013, un fonctionnaire du service de sécurité de l'ambassade d'Allemagne à Sanaa avait été tué en résistant à des hommes qui voulaient l'enlever. Les enlèvements d'Occidentaux sont fréquents au Yémen et sont le plus souvent le fait de tribus fortement armées, voulant faire pression sur le gouvernement pour faire aboutir leurs revendications. Un ressortissant allemand a été enlevé fin janvier et est détenu par une tribu qui cherche à faire pression sur le gouvernement yéménite pour obtenir la libération de deux des siens, emprisonnés à Sanaa.

IRAN

Visite d'un haut diplomate britannique

Le directeur politique du Foreign Office, Simon Gass a eu lundi des entretiens à Téhéran sur les relations bilatérales, les négociations nucléaires et la situation au Moyen-Orient, a rapporté l'agence officielle Irna. «Le responsable britannique a rencontré les vice-ministres des Affaires étrangères, Abbas Araghchi et Majid Takht-Ravanchi, pour parler des questions internationales notamment les négociations nucléaires», selon Irna. Selon le Foreign Office, M. Gass devait discuter avec les responsables iraniens de «questions internationales et bilatérales». Simon Gass est aussi le représentant de Londres au sein du groupe 5+1 (Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie, Chine et Allemagne) qui négocie avec Téhéran un accord définitif pour régler la question du nucléaire iranien. Ses discussions ont porté également sur «la situation des ambassades, des services consulaires et des employés», a ajouté Irna.

Ban Ki-moon rappelle l'importance de la résolution contre l'accès des terroristes aux ADM

Le secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, a demandé lundi aux Etats de réaffirmer leur attachement à l'application de la résolution du Conseil de sécurité contre l'accès des terroristes aux armes de destruction massive. Le chef de l'ONU a lancé cet appel à l'occasion du dixième anniversaire de l'adoption de la résolution 1540 (2004) par le Conseil de sécurité le 28 avril 2004. "Il y a exactement 10 ans, le Conseil de sécurité a pris des mesures audacieuses pour prévenir la prolifération des armes de destruction massive en adoptant l'unanimité la résolution 1540(2004)", a souligné M. Ban.

En vertu de cet instrument de portée mondiale, a-t-il poursuivi, les pays "sont tenus d'empêcher des acteurs non étatiques ou des terroristes d'acquérir, de transférer ou d'utiliser des armes nucléaires, chimiques et biologiques et leurs vecteurs." Au cours de la décennie écoulée et depuis son adoption, la résolution 1540 "est devenue un élément important de l'architecture de sécurité mondiale", a-t-il soutenu, en précisant qu'il adoptée en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations unies, elle ne peut être pleinement appliquée aux niveaux national, régional ou mondial sans la coopération et l'assistance internationales.

Dans ce sens, il a exhorté tous les Etats et parties prenantes de réaffirmer leur attachement commun à la réalisation des grands objectifs de cette résolution et de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour préserver les générations présentes et futures de la double menace que font peser le terrorisme et les armes de destruction massive.

Il est à rappeler que la résolution 1540 (2004) est juridiquement contraignante, et implique notamment un changement de la législation interne des Etats membres de l'ONU. A cet égard, elle apparaît en partie comme un "reflet" de la résolution 1373 prise au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, résolution d'ailleurs évoquée à l'article 81, explique-t-on.

La résolution vise à combattre les menaces que les actes de terrorisme font peser sur la paix et la sécurité internationale, à empêcher la prolifération des armes de destruction massive et à empêcher des acteurs non étatiques à s'emparer de ces technologies, comme elle réaffirme l'intérêt d'une coopération internationale en matière de nucléaire civil. Cette résolution, qui invite ainsi à modifier la législation des pays de façon à favoriser ces objectifs, a créé le Comité 1540 chargé de son application et devant lequel les pays sont chargés de rapporter la mise en œuvre des dispositions de la résolution.

UKRAINE: Le chef de l'armée russe et le patron du renseignement sanctionnés par l'UE

L'Union européenne (UE) a dévoilé hier une liste de personnalités sanctionnées dans le cadre de la crise en Ukraine, comportant notamment le chef de l'armée russe et le patron du renseignement. Ces deux responsables font partie des 15 nouvelles personnalités sanctionnées par l'UE.

Dans son *Journal officiel*, l'UE a publié la liste des personnes considérées comme étant «responsables d'actions qui compromettent ou menacent l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine», dans laquelle figurent également les chefs de groupes séparatistes (opposés au pouvoir à Kiev) dans l'est de l'Ukraine. Ces personnalités sont frappées par des interdictions de visa et un gel de leurs avoirs. Le chef d'état-major des forces armées russes, Valery Gerasimov inclus dans la liste est présenté comme «responsable du déploiement massif des troupes russes le long de la frontière avec l'Ukraine et de l'absence de désescalade». Selon les Occidentaux, près de 40 000 soldats russes sont massés dans la zone frontalière depuis plusieurs semaines. La liste comprend notamment deux vice-présidents de la Douma, Sergei Neverov et Ludmila Shvetsova. Igor Sergun, directeur de la direction générale du renseignement de l'état-major des forces armées russes, le GRU, que l'UE estime «responsable des activités des agents du GRU dans l'est de l'Ukraine», figure également parmi les personnalités touchées par les sanctions.

APS

SYRIE:

Une trentaine de juristes demandent à l'ONU d'imposer le passage de convois humanitaires

Une trentaine d'éminents juristes internationaux ont adressé hier une lettre ouverte à l'ONU lui demandant d'imposer le passage vers la Syrie de convois humanitaires venant de pays frontaliers pour secourir plus rapidement les civils syriens.



Le Conseil de sécurité a adopté en février la résolution 2139 qui demande au gouvernement syrien d'autoriser ces opérations de secours transfrontalières. Les signataires considèrent que l'ONU a le droit d'imposer ce passage transfrontalier au nom du droit humanitaire. Ils déplorent que l'ONU «ne procède pas à ces opérations vitales de crainte que certains Etats membres ne les jugent illégales» et ils critiquent «une interprétation trop prudente du droit international humanitaire». Le Conseil doit examiner aujourd'hui un rapport du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon soulignant que la résolution 2139 n'est pas appliquée, ni par l'opposition ni par le gouvernement syrien, et qui demande au Conseil d'agir.

«L'ONU et d'autres agences humanitaires affirment depuis longtemps qu'il n'est possible d'accéder à des centaines de milliers de civils qu'à partir de pays voisins tels que la Turquie et la Jordanie», souligne la lettre ouverte. «Nous jugeons qu'il n'existe aucun obstacle juridique empêchant l'ONU de procéder directement à des opérations humanitaires transfrontalières et d'apporter son soutien aux ONG afin qu'elles en effectuent également», ont ajouté les signataires.

Ils font valoir en particulier que les parties ne peuvent refuser leur consentement que pour des motifs légaux valables, comme des opérations militaires sur le trajet proposé pour l'acheminement de l'aide. «Elles ne peuvent dès lors légitime-

ment refuser leur consentement pour affaiblir la résistance de l'ennemi, réduire les civils à la famine ou empêcher la livraison de soins médicaux», ont-ils expliqué.

La lettre est adressée à Ban Ki-moon, aux Etats membres de l'ONU et aux principales agences humanitaires (Unicef, PAM, OMS, HCR, UNRWA). Parmi les signataires figurent Richard Goldstone (Afrique du Sud), ancien procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda, l'ancien ministre de la Justice canadien Irwin Cotler, et l'Américaine Leila Nadya Sadat, conseillère spéciale auprès de la procureure de la Cour pénale internationale.

Des ONG internationales attirent l'attention sur 160 réfugiés syriens «abandonnés» à Paris

Des ONG internationales attirent l'attention des plus hautes instances françaises sur 160 réfugiés syriens, dont des dizaines d'enfants, qui seraient abandonnés dans un square à Paris et privés du droit d'asile.

Dans une lettre ouverte au président François Hollande, la Fédération internationale des droits de l'homme, la Ligue française des droits de l'homme et le Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme, ont dit leur «honte» et leur «colère» de voir ces réfugiés «camper dans un square».

«Nous sommes en colère parce que cette attitude viole ce qui nous est le plus cher : le principe qui fait que chaque homme, femme et enfant, porte la même humanité et a droit au même respect et à la même dignité», écrivent-elles dans un appel reçu hier par l'APS.

Les ONG contestataires affirment également être en colère parce qu'on ne peut, selon elles, «impunément encourager la révolte de ceux et celles qui luttent pour la

liberté et refuser à cent soixante d'entre eux le minimum vital».

Elles rappellent au chef de l'Etat français que les autorités du pays ont été déjà interpellées sur leur «refus» de recevoir, si ce n'est au compte-gouttes, quelques-uns des réfugiés syriens. «Mais voici que ceux et celles qui, ayant réussi à déjouer tous les pièges et tous les empêchements, sont accueillis comme des parias, sans aide, sans la moindre manifestation de fraternité», regrettent-elles, affirmant avoir «honte» de constater que l'appel à «lutter contre la dictature syrienne s'accompagne d'un déni d'humanité sur le sol français».

Selon les trois ONG consignatrices de l'appel, au moins deux millions de Syriens ont pris le chemin de l'exil pour fuir le conflit armé en Syrie.

La plupart de ces réfugiés croupissent, selon elles, dans des camps de fortune installés essentiellement au Liban, en Turquie ou en Jordanie.

HRW appelle l'ONU à bloquer l'afflux d'armes

L'ONG internationale Human Rights Watch a appelé hier le Conseil de sécurité de l'ONU à bloquer l'afflux d'armes vers la Syrie. «Le Conseil de sécurité doit imposer un embargo sur les armes au gouvernement syrien, ainsi qu'à tout groupe impliqué dans des violations systématiques ou à grande échelle des droits de l'homme», a indiqué l'ONG. «Certaines armes artisanales, aux mains des rebelles, notamment à Alep, peuvent toucher des civils lors d'attaques sur des zones résidentielles», a-t-elle souligné. Le groupe a également souligné que les attaques qui ne font pas la différence entre insurgés et civils

étaient «illégales», alors que des combats sont livrés notamment entre différents groupes armés.

Une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, adoptée le 22 février, avait appelé à l'arrêt des attaques sur les zones civiles en Syrie où troupes loyalistes et groupe armé se livrent à des combats. Selon l'ONG, il y a des «preuves concernant au moins 85 frappes sur les quartiers (rebelles) de la ville d'Alep (...) y compris deux attaques aux barils d'explosifs menées par les troupes gouvernementales sur des hôpitaux qui étaient clairement des établissements publics».

Les frappes, menées pour la plu-

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:00 Jeunesse : Bob l'éponge
06:25 Jeunesse : La famille Cro
06:30 Jeunesse : TFou
11:10 Série TV : Au nom de la vérité
11:40 Série TV : Mon histoire vraie
11:55 : Petits plats en équilibre
12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
12:50 Sport : L'affiche du jour
13:00 Culture Infos : Journal
13:40 : Petits plats en équilibre
13:50 Culture Infos : Météo
13:53 Culture Infos : Trafic info
13:55 Divertissement : Joséphine, ange gardien
15:30 Divertissement : Joséphine, ange gardien
17:00 Divertissement : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Divertissement : Bienvenue chez nous
19:00 Divertissement : Money Drop
19:50 Culture Infos : Météo
20:00 Culture Infos : Journal
20:30 Autre : Tirage du Loto
20:35 Culture Infos : Météo
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:45 Divertissement : C'est Canteloup
20:55 Série TV : Grey's Anatomy
21:40 Série TV : Grey's Anatomy
22:30 Série TV : Grey's Anatomy
23:25 Série TV : Revenge

2

06:00 Divertissement : Les Z'amours
06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Culture Infos : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Culture Infos : Météo 2
07:00 Culture Infos : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Culture Infos : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:05 Culture Infos : Point route
09:07 Divertissement : Dans quelle éta-ge
09:10 Série TV : Des jours et des vies
09:35 Série TV : Amour, gloire et beauté
10:00 Culture Infos : C'est au programme
10:55 Culture Infos : Météo outremer
11:00 Divertissement : Motus
11:30 Divertissement : Les Z'amours
12:00 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Culture Infos : Météo 2
13:00 Culture Infos : Journal
13:50 Culture Infos : Coups de théâtre
13:53 Culture Infos : Météo 2
13:54 Culture Infos : Point route
13:55 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:50 Culture Infos : Comment ça va bien !
17:05 Culture Infos : Dans la peau d'un chef
17:50 Culture Infos : Point route
18:00 : On n'demande qu'à en rire
19:00 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
19:30 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
19:55 Culture Infos : Météo 2
20:00 Culture Infos : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:42 Divertissement : Parlons PME
20:43 Divertissement : Alcaline l'instant
20:44 Culture Infos : Météo 2
20:45 Divertissement : L'esprit de famille
22:25 Culture Infos : La parenthèse inattendue

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
06:45 Jeunesse : Ludo
06:46 Jeunesse : C'est bon !
06:49 Jeunesse : Les Dalton
06:56 Jeunesse : Les Dalton
07:04 Jeunesse : Les Dalton
07:11 Jeunesse : Les Dalton
07:19 Jeunesse : Les Dalton
07:31 Jeunesse : Les nouvelles aventures de Peter Pan
07:59 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
08:06 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
08:12 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
08:24 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
08:31 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
08:37 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
08:49 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
08:55 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
09:02 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
09:13 Divertissement : Tom & Jerry et le magicien d'Oz
10:14 Série TV : Ultimate Spider-Man
10:37 Jeunesse : En sortant de l'école

10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Culture Infos : Météo
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
14:55 Culture Infos : Questions au gouvernement
16:10 Divertissement : Des chiffres et des lettres
16:50 Divertissement : Harry
17:20 Divertissement : Un livre, un jour
17:30 Divertissement : Slam
18:10 Divertissement : Questions pour un champion
19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
19:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale
19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
19:58 Culture Infos : Météo
20:00 Sport : Tout le sport
20:15 Série TV : Plus belle la vie
20:45 Culture Infos : L'ombre d'un doute
22:48 Culture Infos : Coups de théâtre
22:50 Culture Infos : Météo
22:53 Culture Infos : Parlons passion
22:55 Culture Infos : Grand Soir 3
23:55 Divertissement : Les chansons d'abord

CANAL+

06:00 Jeunesse : Hasta Santiago
06:15 Culture Infos : Le supplément politique
06:50 Divertissement : Zapping
07:00 Divertissement : Le Before du grand journal
07:28 Culture Infos : La météo
07:30 Divertissement : Made in Groland
07:55 Divertissement : Les Guignols de l'info
08:05 Culture Infos : La météo
08:10 Sport : Zapsport
08:15 Série TV : Les Simpson
08:40 Cinéma : Star Trek Into Darkness
10:45 Série TV : Gorg et Lala
10:55 Série TV : Royal Pains
11:35 Série TV : Royal Pains
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:00 Cinéma : Les profs
15:25 Série TV : Vice versa
15:30 Culture Infos : Les nouveaux explorateurs
16:25 Cinéma : Very Bad Trip 3
17:58 Divertissement : Dans la bouche...
18:00 Divertissement : Zapping
18:10 Divertissement : Le Before du grand journal
18:45 Culture Infos : Le JT
19:05 Divertissement : Le grand journal
20:00 Divertissement : Le grand journal, la suite
20:25 Divertissement : Le petit journal
20:55 Cinéma : Hitchcock
22:28 Divertissement : Plateaux cinéma documentaire
22:30 Cinéma : Inégalité pour tous

4

06:00 Divertissement : M6 Music
06:15 Culture Infos : Météo
06:20 Jeunesse : Charlotte aux Fraises 3D
06:55 Jeunesse : Kid Paddle
07:05 Série TV : Les p'tits diables
07:15 Jeunesse : La maison de Mickey
07:40 Série TV : La boutique de Minnie
07:45 Jeunesse : Princesse Sofia
08:05 Série TV : Docteur La Peluche
08:30 Série TV : Baskup
08:55 Culture Infos : Météo
09:00 Culture Infos : M6 boutique
09:55 Culture Infos : Météo
10:00 Divertissement : Les reines du shopping
10:50 Série TV : La petite maison dans la prairie
11:40 Série TV : La petite maison dans la prairie
12:40 Culture Infos : Météo
12:45 Culture Infos : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:30 Culture Infos : Météo
13:35 Divertissement : Robin des bois et moi
15:30 Série TV : Hawthorne : infirmière en chef
16:20 Divertissement : Les reines du shopping
17:20 Divertissement : La meilleure boulangerie de France
18:40 Culture Infos : 100 % mag
19:40 Culture Infos : Météo
19:45 Culture Infos : Le 19.45
20:05 Série TV : Scènes de ménages
20:50 Divertissement : Pékin express : à la découverte des mondes inconnus
23:00 Divertissement : Pékin express : le tour du monde de l'inattendu

La sélection

TF1

19h50

Grey's Anatomy

**Résumé**

Derek, blessé à la main, pourrait ne plus être capable d'exercer. Pour épargner son mari, Meredith décide de garder le silence sur les opérations qu'elle mène à l'hôpital. Jackson et April, embarqués dans une relation passionnée, peinent à retenir leurs pulsions. De son côté, Richard Webber doit mener une intervention chirurgicale délicate aux côtés du docteur Catherine Avery. Arizona, elle, commence ses séances de rééducation dans l'espérance de pouvoir remarcher un jour. Devant la souffrance de leur amie, Alex et Callie ont du mal à apaiser leur profond sentiment de culpabilité...

2

19h47

L'esprit de famille

**Résumé**

Yvan, 40 ans, et Max, 38 ans, sont frères et, bien qu'une grande affection les unisse, leur désaccord est flagrant sur bon nombre de sujets fondamentaux. Yvan a un défaut majeur qui lui pourrit l'existence : il est hypocondriaque. Max, au contraire, est d'un caractère optimiste et insouciant. Leur petite sœur Hélène souffre depuis de nombreuses années de graves problèmes rénaux. Une greffe s'impose d'urgence. Le rein d'un donneur vivant aurait une plus grande chance de réussite. Dès lors, Yvan et Max sont sollicités et vont subir de nombreux examens. Un seul sera choisi pour effectuer le don. Une compétition entre les deux frères s'engage, au cours de laquelle les deux donneurs potentiels espèrent secrètement ne pas être retenus...

3

19h14

L'ombre d'un doute

**Résumé**

Vienne n'est pas seulement la ville du «Beau Danube bleu» et des chevaux lipizzan, des croissants de chez Demel et des tarts à la framboise de chez Sacher. Si la capitale des Habsbourg a longtemps dominé l'Europe, c'est qu'elle a toujours su attirer les génies : de Mozart et Beethoven à Sigmund Freud et Gustav Klimt. Franck Ferrand cherche à capter la magie des lieux emblématiques de la ville et à éclairer les zones d'ombres de son histoire, à travers plusieurs questions inattendues. Marie-Antoinette, a-t-elle été programmée pour servir, en France, les intérêts de son pays natal ? Napoléon II, titré à Vienne duc de Reichstadt et surnommé l'Aiglon, aurait-il payé de sa vie le fait d'être le fils de l'empereur déchu ? Quels secrets tourmentent la mélancolie fuyante de l'impératrice Elisabeth chaînée à elle ?

CANAL+

19h55

Hitchcock

**Résumé**

En 1959, Alfred Hitchcock jouit d'un succès incontestable. Son dernier film, «La Mort aux trousses», a fait un véritable tabac, et le réalisateur songe à adapter au cinéma un roman de Robert Bloch, qui raconte les crimes d'un tueur en série. Si l'entourage de Hitchcock manifeste peu d'enthousiasme face à ce nouveau projet, son épouse et fidèle collaboratrice Alma, elle, accueille chaleureusement l'idée et accepte de l'aider à la mettre en oeuvre. Ensemble, ils s'attaquent à l'élaboration du vertigineux «Psychose», un thriller controversé appelé à devenir un grand classique du cinéma...

4

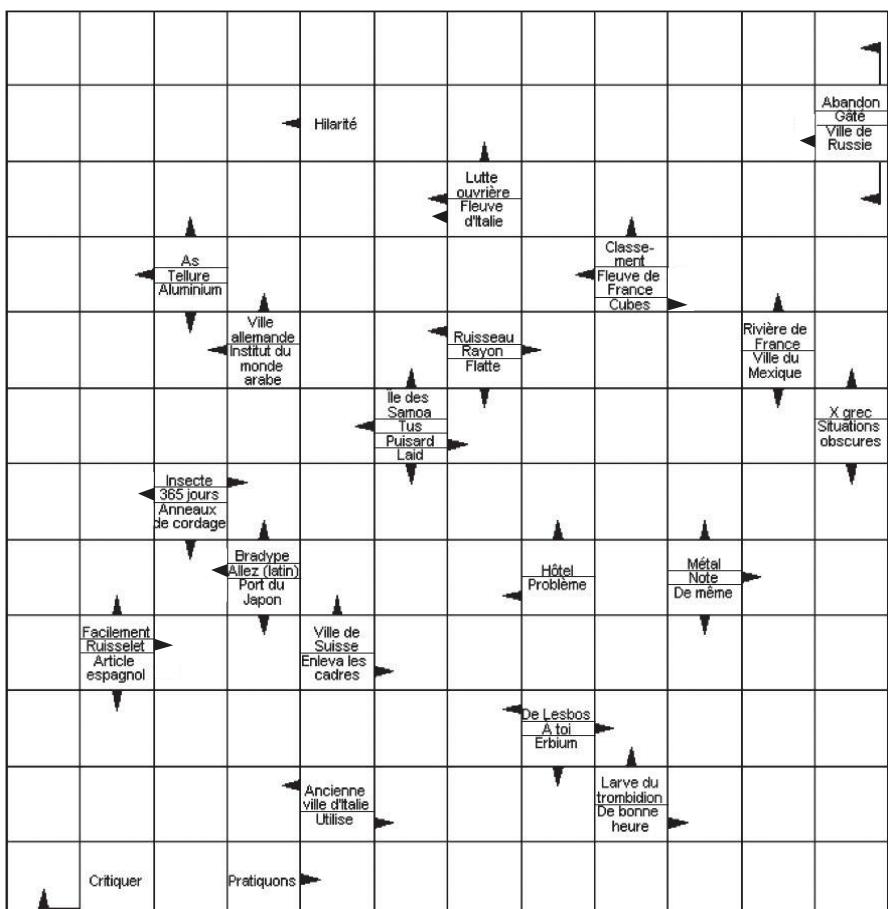
19h50

Pékin express : à la découverte des mondes inconnus

**Résumé**

Durant cette troisième étape de «Pékin express», les candidats vont continuer à découvrir l'Etat Shan, le plus grand de Birmanie. Les équipes partent à la rencontre d'une minorité ethnique, les Pa-O, l'une des plus authentiques de Birmanie. En majorité agriculteurs, les Pa-O ont un mode de vie archaïque étonnant. La course en elle-même réserve aussi bien des surprises aux candidats, avec notamment le retour du fameux drapeau rouge, redouté par tout le monde. Les équipes se lancent dans un trek montagnard de 500 kilomètres. Elles n'ont que trois jours pour rallier le petit village de Taung O Ya Ma. A l'issue de l'étape, l'une des équipes sera éliminée et ne pourra pas découvrir Bagan, l'un des sites archéologiques les plus grands et les plus extraordinaires d'Asie.

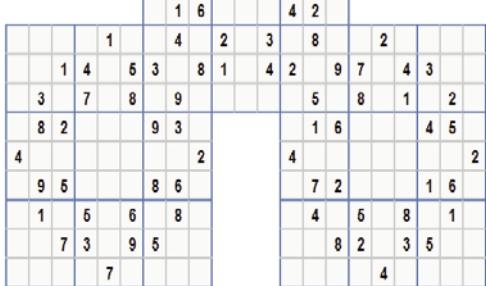
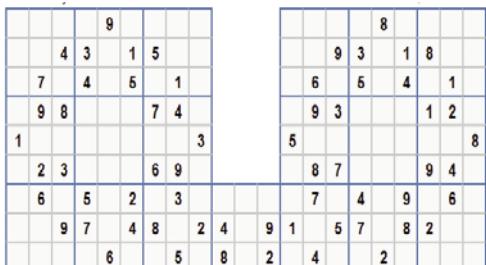
Mots fléchés n°582



Samouraï-Sudoku n°581

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



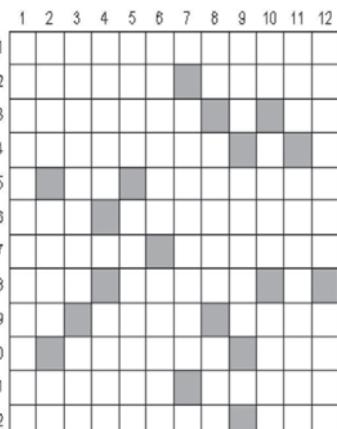
Mots croisés n°581

Horizontalement:

1. Etranglement du gland de la verge par le prépuce
2. Charrue - Airelle canneberge
3. Ville de la République tchèque - Infinitif
4. Éléments minces dont la tranche est utilisée pour le revêtement d'un âtre
5. Dysprosium - Filet de pêche
6. fait du tort à qqn - Chancceuse
7. Nom de deux pharaons de la XIXe dynastie - Chute de la paupière supérieure
8. Interjection - Bourgeon secondeaire situé sur le côté du bulbe de certaines plantes
9. Négation - Civière - Panorama
10. Travailleur dur - Titre d'honneur chez les Britanniques
11. Engendre qqch - Appuyer
12. Se dit d'un mot qui n'est pas nécessaire au sens de la phrase - Vieux

Verticalement:

1. Ancien procédé de séparation de l'argent et du plomb par liquéfaction
2. Imitation des premiers sons émis par un bébé - Rivière du Zaïre - Ancien
3. Caractère de ce qui est rapide - Théâtre national al populaire
4. Cardinal français - Auteur-compositeur et chanteur belge
5. Intercède auprès de Dieu - Prêtre
6. Divinité lunaire, infernale et marine de la mythologie grecque - Casque
7. Poète tragique grec
8. Qui est à moi - Ville de Grèce - Rassemblement du peuple français
9. Enlève - Grand, gros
10. Qui est à lui - Oie mâle - Né
11. Dans le lieu où l'on se trouve - Actions inconsidérées
12. Débarrasse une culture de ses mauvaises herbes - Vitesse



7 erreurs



Proverbes

Tue le lézard, avant qu'il ne devienne serpent.

Proverbe algérien

Mieux vaut une vérité qui fait mal, qu'un mensonge qui réjouit.

Proverbe berbère

L'optimiste regarde la rose et ne voit pas les épines; le pessimiste regarde les épines et ne voit pas la rose.

Proverbe arabe

L'occasion fait le larron

Proverbe français

C'est arrivé un 30 avril

2009 : attaque contre la famille royale des Pays-Bas à Apeldoorn. 8 morts dont le chauffeur de la voiture folle.

Célébrations :

- Journée mondiale des mobilités et de l'accessibilité.

- International Jazz Day.

Colombie, Valledupar : Festival de la Leyenda Vallenata , festival de la légende Vallenata.

- **Europe du Nord et de l'Est** : (Allemagne ; Finlande ; Est de la France ; République tchèque ; Roumanie ; Slovaquie ; Suède ; etc.) : Nuit de Walpurgis, d'origine païenne, identifiée au sabbat des sorcières, est surtout le symbole de la fin de l'hiver et est parfois associée à la plantation de l'arbre de mai ou l'embrasement de grands feux dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai.

- **Pays-Bas, Aruba, Curaçao et Saint-Martin** : Fête nationale ou Jour de la Reine (1938) (depuis 1949, jusqu'à 2013)

- **Suède** : Konungs födelsedag (Anniversaire du roi), célèbre l'anniversaire du monarque royal Carl XVI Gustaf.

- **Thaïlande** : Journée de la protection des consommateurs (Wan Khumkrong Phu Borophok)

- **Viêt Nam** : Ngày Giải phóng (Fête de la libération) ou Ngày Chiến thắng (Fête de la victoire) ou Ngày Thống nhất (Fête de la réunification), célèbre la prise de Saïgon et la réunification du pays en 1975.

- **France** : la Légion étrangère célèbre la bataille de Camerone.

ÉQUITATION

Stage de perfectionnement au profit de couples cavaliers-chevaux d'élite du 30 avril au 4 mai à Alger

Un stage de perfectionnement au profit de couples cavaliers séniors et chevaux d'élite préselectionnés, aura lieu du 30 avril au 4 mai au centre equestre du Caroubier à Alger, a-t-on appris auprès de la Fédération équestre algérienne.



Le stage inscrit dans le cadre du programme de regroupements des équipes nationales d'équitation, qui sera axé sur la préparation des chevaux sur le plat, sera encadré par l'expert international en dressage, M. Fouad Hamoud, a précisé un responsable de la Fédération algérienne, M. Djender Lounes. Cette formation verra la participation de 16 couples préselectionnés dont 4 cavaliers suite aux

gains obtenus lors des épreuves de la catégories «A», les grands prix 2014 et podium du championnat séniors individuel 2013 et les 4 premières cavaliers classées lors des concours nationales de saut d'obstacle. Il s'agit de Sarah Boumaza de «OPLA Caroubier», Sania Graine du «Faras Mostaganem», Leila Bey Zekkoub du CHM Blida et Feriel Bouhadji du Club Beni Ameur de Sidi Bel-Abbès. Ce stage

d'évaluation est initié pour préparer les chevaux à l'obstacle (CSO), les mettre en condition physique et travailler la souplesse et la maniabilité, en plus de l'approfondissement du dressage pur, l'accompagnement et le coaching en concours. Le travail sur le plat pour un cavalier de CSO est absolument nécessaire pour pouvoir sauter correctement un obstacle ou enchaîner un parcours, a-t-on souligné.

SPORT MILITAIRE :

Natation/Championnat militaire inter-écoles militaires : 84 nageurs dont 17 filles en lice à Rouiba

Quatre-vingt-quatre (84) nageurs, dont 17 filles, représentant 12 équipes, sont entrés en lice lundi, à l'ENPEI de Rouiba, pour disputer le championnat national militaire inter-écoles, pour la saison 2013-2014.

La compétition s'est étalée sur deux jours, lundi et mardi, à commencer par les éliminatoires des épreuves individuelles/hommes, sur 50 mètres avec obstacles, dans la piscine. Les finales ont eu lieu un peu plus tard dans l'après-midi.

La 2^e journée de la compétition fut consacrée au relais (4x100) hommes, et au 50 mètres (nage libre) pour les dames.

L'an dernier, le titre de champion d'Algérie a été décroché par l'Ecole technique de l'Intendance de Blida (1^{re} République Militaire) qui veut, cette année encore, défendre son titre.

COURSE RÉGIONALE CYCLISTE DE TIPASA

Les coureurs de six (6) ligues de wilaya de cyclisme sont attendus demain 1^{er} mai à Hadjout pour prendre part à une course régionale (dames-messieurs), a-t-on appris lundi auprès de la ligue de Tipasa. Outre celle-

6 ligues de wilaya attendues demain 1^{er} mai à Hadjout

ci, organisatrice de l'événement, les ligues participant à cette course sont celles de Ain Defla, Blida, Alger, Chlef et Mostaganem, selon les organisateurs. Les catégories concernées par cette manifestation, inscrite au

titre des festivités de célébration de la Journée mondiale des travailleurs (1^{er} mai), sont celles des écoles, les poussins, les minimes et les cadets, a ajouté la source.

Les cyclistes des catégories

écoles et poussins concourront sur des distances respectives de 3500 mètres et 7000 mètres, tandis que les minimes et les cadets emprunteront des parcours respectifs de 20 et 60 km.

S	o	l	u	t	i	o																																																																																																																																																																											
Sudoku n°581																																																																																																																																																																																	
<table border="1"> <tr><td>8</td><td>7</td><td>9</td><td>2</td><td>5</td><td>3</td><td>6</td><td>1</td><td>4</td></tr> <tr><td>3</td><td>4</td><td>1</td><td>9</td><td>7</td><td>6</td><td>5</td><td>8</td><td>2</td></tr> <tr><td>6</td><td>5</td><td>2</td><td>4</td><td>8</td><td>1</td><td>3</td><td>9</td><td>7</td></tr> <tr><td>9</td><td>1</td><td>3</td><td>5</td><td>6</td><td>4</td><td>7</td><td>2</td><td>8</td></tr> <tr><td>5</td><td>2</td><td>7</td><td>8</td><td>3</td><td>9</td><td>4</td><td>6</td><td>1</td></tr> <tr><td>4</td><td>6</td><td>8</td><td>1</td><td>2</td><td>7</td><td>9</td><td>5</td><td>3</td></tr> <tr><td>7</td><td>8</td><td>6</td><td>3</td><td>1</td><td>5</td><td>2</td><td>4</td><td>9</td></tr> <tr><td>1</td><td>3</td><td>4</td><td>6</td><td>9</td><td>2</td><td>8</td><td>7</td><td>5</td></tr> <tr><td>2</td><td>9</td><td>5</td><td>7</td><td>4</td><td>8</td><td>1</td><td>3</td><td>6</td></tr> </table>			8	7	9	2	5	3	6	1	4	3	4	1	9	7	6	5	8	2	6	5	2	4	8	1	3	9	7	9	1	3	5	6	4	7	2	8	5	2	7	8	3	9	4	6	1	4	6	8	1	2	7	9	5	3	7	8	6	3	1	5	2	4	9	1	3	4	6	9	2	8	7	5	2	9	5	7	4	8	1	3	6	<table border="1"> <tr><td>8</td><td>4</td><td>5</td><td>9</td><td>6</td><td>3</td><td>2</td><td>7</td><td>1</td></tr> <tr><td>9</td><td>6</td><td>1</td><td>8</td><td>2</td><td>7</td><td>4</td><td>3</td><td>5</td></tr> <tr><td>2</td><td>7</td><td>3</td><td>5</td><td>4</td><td>1</td><td>9</td><td>8</td><td>6</td></tr> <tr><td>6</td><td>3</td><td>7</td><td>4</td><td>1</td><td>9</td><td>5</td><td>2</td><td>8</td></tr> <tr><td>5</td><td>2</td><td>4</td><td>3</td><td>8</td><td>6</td><td>7</td><td>1</td><td>9</td></tr> <tr><td>1</td><td>8</td><td>9</td><td>2</td><td>7</td><td>5</td><td>6</td><td>4</td><td>3</td></tr> <tr><td>7</td><td>1</td><td>9</td><td>8</td><td>2</td><td>3</td><td>5</td><td>6</td><td>4</td></tr> <tr><td>4</td><td>5</td><td>8</td><td>7</td><td>1</td><td>6</td><td>3</td><td>2</td><td>9</td></tr> <tr><td>6</td><td>5</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>9</td><td>7</td><td>8</td><td>6</td></tr> <tr><td>6</td><td>9</td><td>3</td><td>8</td><td>4</td><td>2</td><td>5</td><td>7</td><td>1</td></tr> </table>				8	4	5	9	6	3	2	7	1	9	6	1	8	2	7	4	3	5	2	7	3	5	4	1	9	8	6	6	3	7	4	1	9	5	2	8	5	2	4	3	8	6	7	1	9	1	8	9	2	7	5	6	4	3	7	1	9	8	2	3	5	6	4	4	5	8	7	1	6	3	2	9	6	5	1	2	3	9	7	8	6	6	9	3	8	4	2	5	7	1
8	7	9	2	5	3	6	1	4																																																																																																																																																																									
3	4	1	9	7	6	5	8	2																																																																																																																																																																									
6	5	2	4	8	1	3	9	7																																																																																																																																																																									
9	1	3	5	6	4	7	2	8																																																																																																																																																																									
5	2	7	8	3	9	4	6	1																																																																																																																																																																									
4	6	8	1	2	7	9	5	3																																																																																																																																																																									
7	8	6	3	1	5	2	4	9																																																																																																																																																																									
1	3	4	6	9	2	8	7	5																																																																																																																																																																									
2	9	5	7	4	8	1	3	6																																																																																																																																																																									
8	4	5	9	6	3	2	7	1																																																																																																																																																																									
9	6	1	8	2	7	4	3	5																																																																																																																																																																									
2	7	3	5	4	1	9	8	6																																																																																																																																																																									
6	3	7	4	1	9	5	2	8																																																																																																																																																																									
5	2	4	3	8	6	7	1	9																																																																																																																																																																									
1	8	9	2	7	5	6	4	3																																																																																																																																																																									
7	1	9	8	2	3	5	6	4																																																																																																																																																																									
4	5	8	7	1	6	3	2	9																																																																																																																																																																									
6	5	1	2	3	9	7	8	6																																																																																																																																																																									
6	9	3	8	4	2	5	7	1																																																																																																																																																																									
Mots Croisés N°581																																																																																																																																																																																	
<table border="1"> <tr><td>4</td><td>8</td><td>7</td><td>1</td><td>5</td><td>6</td><td>9</td><td>2</td><td>3</td></tr> <tr><td>5</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>9</td><td>7</td><td>8</td><td>6</td><td>4</td></tr> <tr><td>6</td><td>9</td><td>3</td><td>8</td><td>4</td><td>2</td><td>5</td><td>7</td><td>1</td></tr> </table>							4	8	7	1	5	6	9	2	3	5	1	2	3	9	7	8	6	4	6	9	3	8	4	2	5	7	1																																																																																																																																																
4	8	7	1	5	6	9	2	3																																																																																																																																																																									
5	1	2	3	9	7	8	6	4																																																																																																																																																																									
6	9	3	8	4	2	5	7	1																																																																																																																																																																									
Mots Fléchés N°581																																																																																																																																																																																	
<table border="1"> <tr><td>PUTREFACTION</td><td>REVERIE</td><td>ASIE</td></tr> <tr><td>ALAVA</td><td>RARES</td><td></td></tr> <tr><td>TE</td><td>EIDERS</td><td>EU</td></tr> <tr><td>I</td><td>ALLONGERAS</td><td></td></tr> <tr><td>CRUEL</td><td>TES</td><td>UN</td></tr> <tr><td>INGRES</td><td>N</td><td>O</td></tr> <tr><td>E</td><td>M</td><td>RENTABLE</td></tr> <tr><td>NIEE</td><td>PI</td><td>ISO</td></tr> <tr><td>NONCHALANCES</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>ENTRER</td><td>YEUSE</td><td></td></tr> <tr><td>S</td><td>EUPEN</td><td>ERSE</td></tr> </table>							PUTREFACTION	REVERIE	ASIE	ALAVA	RARES		TE	EIDERS	EU	I	ALLONGERAS		CRUEL	TES	UN	INGRES	N	O	E	M	RENTABLE	NIEE	PI	ISO	NONCHALANCES			ENTRER	YEUSE		S	EUPEN	ERSE																																																																																																																																										
PUTREFACTION	REVERIE	ASIE																																																																																																																																																																															
ALAVA	RARES																																																																																																																																																																																
TE	EIDERS	EU																																																																																																																																																																															
I	ALLONGERAS																																																																																																																																																																																
CRUEL	TES	UN																																																																																																																																																																															
INGRES	N	O																																																																																																																																																																															
E	M	RENTABLE																																																																																																																																																																															
NIEE	PI	ISO																																																																																																																																																																															
NONCHALANCES																																																																																																																																																																																	
ENTRER	YEUSE																																																																																																																																																																																
S	EUPEN	ERSE																																																																																																																																																																															

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE Les journalistes sportifs à l'honneur dimanche au siège du COA

Le Comité olympique et sportif algérien (COA), organisera dimanche prochain au siège du COA à Alger (gh30), une cérémonie en l'honneur des journalistes sportifs, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, indiquait lundi un communiqué de l'instance olympique.

Le programme élaboré à cette occasion s'articule autour de la projection d'un documentaire consacré à l'histoire de la presse sportive algérienne en présence d'illustres noms «ayant marqué le parcours de cette grande famille des rédacteurs, photographes et techniciens du journalisme sportif», précise la même source.

Un hommage sera rendu à «celles et ceux dont le souvenir demeure à jamais vivant dans la mémoire du sport algérien et de la corporation nationale de l'information», ajoute le COA.

Cette cérémonie commémorative devrait être rehaussée, selon le COA, par la présence des ministres de la Jeunesse et des sports, M'hamed Tahmi et de la Communication, Abdekader Messahel.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE TAEKWONDO 19 pays attendus à Tunis

Dix-neuf (19) pays dont l'Algérie prennent part au championnat d'Afrique de taekwondo (hommes et dames), prévu du 5 au 8 mai prochain au Palais des sports d'El Menzah à Tunis, ont annoncé lundi les organisateurs.

Outre l'Algérie et la Tunisie (pays hôte), le rendez-vous de Tunis verra la participation de l'Egypte, l'Afrique du Sud, le Soudan, le Rwanda, la Somalie, le Mozambique, le Cameroun, la République centrafricaine, le Nigeria, le Gabon, le Ghana, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Sénégal, la Libye et le Maroc. Selon le président de la Fédération tunisienne de taekwondo, Ridha Ben El Hadef, «toutes les mesures ont été prises pour assurer la meilleure organisation à cette importante manifestation sportive qui se déroule pour la première fois en Tunisie». Le vainqueur de la médaille d'or africaine obtiendra 40 points dans le classement mondial.

La Tunisie accueillera également le tournoi international de Carthage qui aura lieu les 10 et 11 mai avec la participation d'une vingtaine de pays, a précisé le même responsable.

APS

JSK : KAMEL YESLI : «La coupe ne nous échappera pas»

Le milieu du terrain kabyle Kamel Yesli est imperturbable malgré la défaite contre le RCA par quatre buts à trois. Pour lui, le trophée ne peut échapper à son équipe, le match de la finale contre le MCA ne l'inquiète pas.

Votre contribution à la JSK ...
Je travaille dur durant toute la saison malgré quelques difficulté et je fais tout pour donner un plus à mon équipe et c'est à l'entraîneur de me juger et du fait que je suis titulaire, je pense que je suis à la hauteur et j'ai beaucoup appris aussi, je l'avoue

L'ambiance au sein du groupe avant la finale face au MCA ?
Malgré tout l'ambiance est bon enfant, tout le groupe a repris les entraînements avec la même détermination.

Pensez-vous que jouer une finale de la coupe d'Algérie face à une équipe du MCA qui pratique du bon football
Non, je ne suis pas du même avis, le style de la coupe est totalement différent.

Un match se gagne sur le terrain, on ne doit pas sous-estimer notre adversaire.
Si le MCA est en finale c'est qu'on doit la prendre au sérieux.

Le secret de la réussite de votre adversaire ?



Je pense que sa seule force de frappe, c'est qu'il essaiera par tous les moyens de nous faire tomber dans la facilité du jeu, c'est ce que nous essaierons d'éviter. On jouera notre jeu habituel.

Pour le MCA, ça sera le match de la saison !
Ils ont le droit de rêver mais le trophée sera à Tizi-Ouzou. "Inchallah", on est très motivés.

Le mot de la fin ...
Je souhaite ardemment qu'on rem-

Entretien réalisé par Ferrah Menad

Les supporters de la JSK en force à Blida

Malgré la dernière défaite en championnat de ligue une « Mobilis » face au RC Arbaa par un score de quatre buts à trois les supporters de la formation Kabyle ont décidé de se déplacer en masse à Blida pour soutenir leur équipe favorite lors de la finale de la coupe d'Algérie qui opposera les Canaris aux MCA. D'ailleurs plus de 15.000 supporters kabyles qui se sont mobilisés dans différentes régions de Kabylie seront attendus demain au stade du Mustapha Tchaker pour encourager les Canaris de Djurdjura. En effet les supporters des Verts et jaune ont décidé de louer des bus et des fourgons pour ce déplaceront dans la capitale de Mitidja pour soutenir leur équipe favorite afin de revenir avec le trophée à la capitale de Djurdjura la rencontre de la finale de la coupe d'Algérie a été affrété pour le transport des supporters très nombreux des wilayas limitrophes. Aussi, des instructions strictes ont été données aux transporteurs afin de respecter le code de la route. Les organisateurs de cette importante opération prévoient que le nombre des supporters dépassera les 15.000 et ce, en prenant en compte les supporters qui se déplaceront par leurs propres moyens ou par taxis. Décidés à rentrer à la ville des Genet avec le trophée, les supporters Kabyles sont résolus à encourager pleinement leur équipe et faire entendre leur voie rendez-vous demain dans la ville des roses.

F. M.

Ghazi veut son 1^{er} trophée avec le MCA pour sa 8e finale

Onze ans après, le milieu de terrain du MC Alger, Karim Ghazi, disputera sa deuxième finale de coupe d'Algérie de football au stade Mustapha-Tchaker (Blida) et la huitième de sa carrière de joueur lorsqu'il affrontera avec son équipe la JS Kabylie jeudi, dans un rendez-vous sur lequel il mise énormément pour remporter son premier titre avec le «Doyens», qu'il a rejoint en 2011. «Ce serait un trophée spécial pour moi si on venait de gagner la coupe d'Algérie jeudi, car je n'ai jusqu'à là gagné aucun trophée avec le Mouloudia, un club que j'avais rejoint il y a trois saisons pour remporter des titres», a déclaré à l'APS, le «chevronné» Ghazi. «Je garde un très bon souvenir de la finale que j'avais disputée en 2003 au stade Tchaker. A l'époque, je portais les couleurs de l'USM Alger et on avait remporté le trophée contre le CR Belouizdad. J'étais encore jeune et je respirais la forme. Nous n'avions pas volé ce trophée comme l'atteste le titre de champion d'Algérie que nous avons décroché lors de la même saison», se souvient Ghazi, qui avait goûté à trois reprises au sacre de la compétition populaire. Mais les choses se présentent autrement pour lui cette fois, car il revient à peine à la compétition après avoir été éloigné des terrains pour une longue période à cause d'une blessure. Cela ne l'empêche pas toutefois de se montrer confiant quant à ses chances de figurer dans le onze de départ des Vert et Rouge. «Ma blessure est de l'histoire ancienne, puisque j'étais apte à jouer dès le match face à la JS Chéraga en demi-finale de la coupe d'Algérie, mais l'entraîneur

avait préféré ce jour-là me ménager en me mettant sur le banc de touche. J'ai repris la compétition officielle vendredi dernier contre le CAB Bou Arréridj et ma foi, je n'ai pas trouvé de difficultés pour retrouver mon rythme habituel», a encore assuré le joueur de 36 ans. Absent lors de la déconvenue de son équipe sur le terrain de la JSK (3-0), il y a quelques semaines dans le cadre de la 24e journée de championnat, l'ancien joueur de l'USMA a estimé que malgré cette défaite, les Kabyles «n'auront aucun ascendant psychologique» sur les joueurs du MCA. «A mon avis, le score de 3-0 ne reflète nullement la physionomie du match. Mes équipiers avaient d'ailleurs créé une multitude d'occasions ce jour-là, mais ils ont péché par une inefficacité terrible devant les bois. J'espère que ce scénario ne se reproduira pas jeudi», a souhaité l'infatigable Ghazi, qui a mis en relief «l'excellente ambiance» qui règne dans le groupe mouloudien, notamment après la dernière victoire en championnat contre le CABBA (1-0). Une victoire qui relance, selon Ghazi, les Mouloudiens dans la course à une place sur le podium et qui les stimule aussi pour s'offrir le trophée de la coupe, eux qui restent sur un mauvais souvenir dans cette épreuve populaire, après avoir perdu la finale de l'édition précédente contre le rival de toujours, l'USM Alger (1-0). «C'était ma première finale avec le MCA, mais je l'ai perdue. L'occasion est propice pour moi, ainsi que tous mes équipiers, pour nous racheter», a-t-il conclu.

APS

PUBLICITÉ

Les billets de la finale cédés au prix fort au marché noir à Tizi Ouzou



La vente des billets de la finale de la coupe d'Algérie de football, JSK - MCA, a été marquée hier à Tizi Ouzou, par une flambée des prix au marché parallèle, après l'épuisement des 12 000 tickets réservés aux supporters des «Canaris» en un temps record. Fixé à 400 DA l'unité, le prix du billet de la finale prévu demain au stade Mustapha-Tchaker de Blida, atteignait au marché noir 1 500 voire 2 000 DA. Le quota de billets réservé aux supporters de la JSK a été écoulé en un temps record au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou. Une ruée indescriptible a été enregistrée devant les guichets du stade, pris d'assaut par une marée humaine. Bien que le début de la mise en vente des tickets soit fixé à 9 heures, les files se sont constituées devant les guichets dès l'aube. Des supporters, venus des wilaya d'Alger, Béjaïa, Bouïra, Boumerdès, Sétif, Bordj Bou-Arréridj, ont dû passer la nuit à la gare de Tizi-Ouzou pour obtenir un billet. La densité de la foule a atteint son paroxysme bien avant l'ouverture des guichets. Les barrières d'encadrement mises en place par les forces de l'ordre pour canaliser celle-ci, n'ont pas résisté à la forte poussée des «grilleurs de chaîne», qui n'ont pas manqué de chauffer les esprits et de créer une pagaille inouïe, obligeant, à plusieurs reprises, les préposés aux guichets à interrompre la vente. Tout le monde jouait du coude et voulait être servi le premier. Ces bousculades, émaillées d'injures et d'échanges de coups entre des jeunes pressés d'avoir leur billet, gagnaient en intensité au fur et à mesure que le temps s'égrenait : la psychose de repartir bredouille a fait sortir de leurs gonds plusieurs personnes qui n'admettent pas de poireauter sur place pendant des heures, pendant qu'en parallèle se déroulait, devant leurs yeux, la vente au noir de tickets. «D'où proviennent ces billets de l'informel ? Sont-ils authentiques ou scannés ? Les bénéficiaires les ont-ils obtenus hors guichets ?», s'interrogeaient des supporters venus d'autres wilayas et qui ont dû passer la nuit à la belle étoile à Tizi-Ouzou, dans l'espérance de repartir avec un billet.

Beaucoup de supporters cependant ont juré d'être à Blida jeudi prochain, avec ou sans billet.

A LA VEILLE DE LA FINALE DE LA COUPE D'ALGERIE JSK-MCA Alger et Tizi préparent la fête de demain à Blida

Said Ben

Les supporters de la JS Kabylie et ceux du MC Alger dont les deux équipes se rencontreront demain au stade Tchaker de Blida à partir de 16 heures pour une finale de Coupe d'Algérie inédite, préparent la fête prévue dans la ville des Roses. Banderoles, chapeaux, casquettes, T-shirts, drapeaux aux couleurs Vert et Rouge et Vert et Jaune ornent déjà les communes de Tizi et d'Alger centre. Des commerces informels ornent également quelques quartiers où les supporters peuvent se procurer des T-shirts, des drapeaux et autres bâlelets pour faire la fête demain à Blida. Quant aux supporters, ils ont envahi hier les stades de Bologhine d'Alger et du 1^{er} Novembre de Tizi Ouzou à la recherche du sésame d'accès au stade pour assister à cette finale de la Coupe d'Algérie, synonyme de fête du football dans les gradins de ce stade Tchaker de Blida. Cette enceinte n'a plus abrité la finale de la Coupe d'Algérie depuis l'édition de 2009, remportée par le CR Belouizdad aux dépens du CAB Bou-Arréridj. Le quota des billets réservés aux supporters de la JS Kabylie et du MC Alger a été écoulé en un temps record après sa mise en vente hier dans les deux stade Bologhine et le 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou. Les supporters des «Canaris» et des «Vert et Rouge» se sont empressés dès l'aube à acquérir les fameux sésames pour assister à la première finale entre les deux équipes



dans l'épreuve populaire. Ainsi, plusieurs centaines de fans s'étaient rués vers les guichets des deux stades pour acheter leurs tickets. Il est à noter qu'un total de 12 000 billets ont été réservés à chacune des galeries des deux finalistes.

Il est évident que des supporters n'ont pu avoir ce fameux sésame et vont certainement tenter de le faire aujourd'hui voire demain en dépit du fait que la finale est prévue à guichets fermés. Car, faut-il bien le préciser que c'est devenu une «routine» que de retrouver les billets d'accès des matchs importants comme celui de cette finale de la Coupe d'Algérie dans le marché parallèle et à des prix exorbitants trouvant bien des acquéreurs d'ailleurs. C'est dire combien les férus de ces deux équipes sont prêts à se sacrifier pour voir de plus près leurs joueurs sur le terrain afin de savourer une victoire finale. Seulement, en Coupe d'Algérie, il faut bien un perdant et un gagnant.

Et les supporters des deux formations le savent bien et se préparent donc en conséquence. Durant les soirées, on retrouve bien des supporters dans des voitures sillonnant les rues et ruelles aussi bien d'Alger que de Tizi chantant et dansant en criant les slogans et chants de leur équipe respective. L'ambiance est bon enfant et les supporters des deux formations se respectent mutuellement en attendant l'explication sur le terrain des 22 acteurs dont on attend du beau football pour bien orner ce stade Tchaker qui connaît la grande ambiance dans des matchs aussi attirants que cette « finale clasico » entre deux équipes se connaissant parfaitement et surtout ayant l'une comme l'autre bien goûté aux délices de la victoire finale. La fête a déjà commencé à partir d'Alger et de Tizi avant qu'elle n'atteigne demain son summum au stade Tchaker de Blida...

S.B.

Les conditions sécuritaires garanties en prévision du match de la Coupe d'Algérie

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a mis en place toutes les dispositions et mesures sécuritaires nécessaires en prévision de la finale de la Coupe d'Algérie qui opposera la JS Kabylie au MC Alger demain 1^{er} mai à Blida.

«Le haut commandement de la Police sous la supervision directe du DGSN le général major Abdelghani Hamel œuvre à garantir toutes les conditions sécuritaires et mesures nécessaires au bon déroulement de la finale de la Coupe d'Algérie», a précisé hier un communiqué de la DGSN, ajoutant qu'un plan sécuritaire a été mis en place qui sera lancé 24h avant le début du match». Le responsable de la communication et des relations publiques à la DGSN, le commissaire divisionnaire Djilali Boudalai a indiqué que «3 500 policiers de

differents grades dont 19 unités républicaines de la sûreté, 5 d'intervention rapide, 20 brigades mobiles de police judiciaire et des brigades canines outre deux hélicoptères de reconnaissance ont été mobilisés». La DGSN a ordonné en outre, précise la même source, d'assurer la fluidité de la circulation sur les routes menant vers le stade et d'encauder les supporters qui devraient arriver à Blida par les stations de transport urbain et les gares ferroviaires.

La DGSN appelle par ailleurs les parents à accompagner leurs enfants mineurs désireux d'assister à cette finale et exhorte les supporters de la JS Kabylie et du MC Alger à contribuer au bon déroulement de la rencontre en faisant preuve d'un véritable esprit sportif.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL
PARC NATIONAL DU DJURDJURA

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ

La Direction du Parc National du Djurdjura informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert n° 02/2014 publié dans les quotidiens nationaux, **«Echourouk et DK News du 16/03/2014** ainsi que dans le BOMOP, portant sur :

Construction et aménagement de dépendances à la maison du Parc National du Djurdjura.

Lot n° 01 : Aménagement d'une voie d'accès sur 600 ML avec parking.

Lot n° 02 : Réalisation d'une bâche à eau et un forage en battage de 50 ml.

Lot n° 03 : Travaux d'aménagement sur Buvettes, Bornes Fontaines et Sanitaires.

Que ce dernier a été déclaré infructueux par la commission d'évaluation des offres lors de la réunion du 27/04/2014.

Actions

Observation

Construction et aménagement de dépendances à la maison du Parc National du Djurdjura répartis :	
- Lot n° 01 : Aménagement d'une voie d'accès sur 600 ML avec parking	Infructueux (Aucune entreprise préqualifiée)
- Lot n° 02 : Réalisation d'une bâche à eau et un forage en battage de 50 ml.	Infructueux (Aucune entreprise préqualifiée)
- Lot n° 03 : Travaux d'aménagement sur Buvettes – Bornes fontaines et Sanitaires.	Infructueux (Une seule offre préqualifiée)

DK NEWS

Anep : 120 319 du 30/04/2014

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAÏRA DE BLIDA
COMMUNE DE BOUARFA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/2014

L'Assemblée populaire communale de Bouarfa lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

* Aménagement et revêtement rue **Hai Mohamed Oukrif-Bouarfa**.

Les entreprises intéressées et qualifiées dans le domaine des **travaux publics** et qui veulent réaliser ce projet peuvent retirer le cahier des charges auprès du Bureau des Marchés contre paiement d'un montant de **2 000 DA**

Les offres accompagnées des pièces administratives citées en dessous doivent être déposées auprès du Bureau des Marchés dans un délai de **15 jours** à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le **BOMOP**.

* DOSSIER À FOURNIR

A- Offre technique /

– Déclaration de probité signée selon modèle joint.

– Déclaration à soucrire dûment remplie et signée, selon modèle joint.

– Attestation de bonne exécution.

– Certificat de qualification et classification professionnelles **principale catégorie 02 et plus dans le domaine des travaux publics**.

– Liste des moyens humains (Jointe des attestations d'affiliations).

– Liste des moyens matériels accompagnée des cartes grises, police d'assurance en cours de validité pour les moyens matériels roulants.

– Bilan des trois dernières années visé par les impôts.

– Mise à jour de CNAS, CASNOS, CACOBATH en cours de validité, copies légalisées.

– Numéro de l'identification fiscale (NIF)

– Statuts de l'entreprise.

– Extrait de rôle en règle

– Casier judiciaire du signataire de la soumission copie originale.

– Registre de commerce (copie légalisée)

– Planning d'exécution des travaux

– Copie de la carte fiscale.

– Le présent cahier des charges paraphé et signé sans mentionner le montant.

NB : toutes les pièces devront être conformes à l'original légalisé sauf le casier judiciaire doit être original.

Les enveloppes intérieures porteront sur :

– Une enveloppe appelle offre technique portera sur document technique.

– Une enveloppe appelle offre financière comprendra l'offre proprement dite.

Les 02 enveloppes sont mises sous double enveloppe cachetée, l'enveloppe extérieure doit être anonyme et devra porter uniquement la mention suivante :

Soumission à ne pas ouvrir

Avis d'appel d'offres national restreint n° 01/2014

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de **03 mois** à partir de la date limite de dépôt des offres.

Les offres doivent parvenir au service contractant à l'adresse suivante assemblée populaire communale de Bouarfa (**Bureau des marchés**) au plus tard à **12 heures** de la date limite de remise des offres.

L'ouverture des offres technique et financière se fera le même jour à **14 heures** en séance publique en présence des soumissionnaires.

En cas où la date limite coïncide avec un week-end ou jour férié la date retenue pour la remise des offres et l'ouverture des plus sera le premier jour ouvrable qui suit.

DK NEWS

Anep : 120 305 du 30/04/2014

Mourinho conteste la FA

Mis en accusation par la Fédération anglaise pour ses propos ironiques à l'égard du corps arbitral après la défaite de Chelsea contre Sunderland la semaine dernière (1-2), le manager des Blues, José Mourinho, a fait savoir lundi qu'il contestait la procédure.

«José Mourinho nie les faits qui lui sont reprochés par la FA et demande à ne pas être entendu concernant ses propos contre Sunderland, le 19 avril, a indiqué l'instance dans un communiqué. Il apparaît que les commentaires d'après-match de Mourinho sont inappropriés dans la mesure où ils remettent en question l'intégrité de l'arbitre de la rencontre (Mike Dean) et/ou l'intégrité de Mike Riley (patron de l'arbitrage anglais) et/ou jettent le discrédit sur le match.»

Aucune date n'a encore été fixée concernant l'audition du Portugais.

Terry finalement opérationnel ?

A en croire José Mourinho lundi, John Terry, le défenseur central et capitaine de Chelsea touché à une cheville au match aller, pourrait être rétabli pour la demi-finale retour de mercredi soir entre les Blues et l'Atlético Madrid. John Terry pourrait finalement répondre présent pour la demi-finale retour de Ligue des Champions face à l'Atlético Madrid, mercredi soir à Stamford Bridge. «Il a une chance de jouer», a répondu José Mourinho, l'entraîneur des Blues,

ce lundi aux journalistes souhaitant savoir si le défenseur central anglais pouvait envisager de participer à cette deuxième manche. Blessé à une cheville au match aller à Madrid, Terry avait pourtant été annoncé pratiquement

forfait avant l'heure au sortir de cette demi-finale aller extrêmement décevante (0-0).



Ibra a la banane

Blessé le 2 avril dernier lors du match aller du quart de finale de Ligue des Champions entre le PSG et Chelsea, Zlatan Ibrahimovic est bel et bien sur la voie du retour. Un retour plutôt plaisant si l'on en croit le Parisien, puisque le Suédois s'est présenté tout sourire au centre d'entraînement du club. Quelques coups de pédales et des soins ont suffi pour Zlatan, lui qui est reparti sans oublier de consacrer un peu de son temps aux supporters parisiens. Maillots et livres signés, et quelques photos prises avec les fans, de quoi faire plaisir au petit monde venu voir les joueurs, tandis qu'un dirigeant du club avoue que «tous les voyants sont au vert». Un retour serait donc envisageable pour le 7 mai face à Rennes, match synonyme de sacre si tout se passe bien pour Paris. «Ce serait sympa que l'on décroche le titre le jour de son retour, poursuit ce membre du PSG. Il a tellement contribué à son obtention», a-t-il conclu.

Benzema c'est 51 millions d'euros

Alors que l'avenir d'Edinson Cavani à Paris est incertain, les dirigeants du PSG envisageraient déjà des joueurs à recruter en cas de départ de l'international uruguayen. Parmi ces pistes, celle menant à Karim Benzema, l'attaquant du Real Madrid.

C'est le site internet du quotidien anglais, *Daily Mail* qui rapporte l'intérêt de plusieurs clubs dont celui du PSG pour l'attaquant français, Karim Benzema. Selon le journal, le Français pourrait s'en aller contre une indemnité transfert estimée à 51 millions d'euros.

Reste à connaître la véritable volonté de l'ancien Lyonnais concernant son avenir alors qu'il n'a jamais été aussi affûté depuis un moment. Mais Carlo Ancelotti, le coach du Real, reste évasif sur l'avenir de son joueur : «Le renouvellement de son contrat est un sujet qu'il ne m'appartient pas de commenter car c'est l'affaire du club. Tout le monde est content car il fait du très bon travail» a-t-il déclaré de son côté.



Hummels aimeraient revoir Kagawa

Le défenseur international allemand, Mats Hummels, souhaiterait que son ancien coéquipier japonais, parti à Manchester United, revienne à Dortmund. Depuis deux ans en Angleterre, le milieu de terrain japonais n'a pas réussi à imposer son style à Manchester. Frustré par sa situation, du moins semble-t-il, il pourrait considérer un départ cet été. «Nous le reprendrons avec nous les bras ouverts, évidemment», explique Hummels pour Kicker. «Avoir une ligne offensive avec Marco Reus, pour Henrikh Mkhitaryan et Shinji Kagawa aurait du style. Mais je dirais du bien des autres grands joueurs que nous avons aussi. Le milieu de terrain offensif est probablement notre meilleure partie d'équipe, sans Shinji». Alors que le BVB a annoncé

Nouveau contrat pour Reus ?

Lié au Borussia Dortmund jusqu'en juin 2017, Marco Reus attire quelques convoitises qui agacent le club.

Le problème pour le BVB, c'est la clause de départ incluse dans le contrat du joueur, qui est de 35 millions d'euros environ, activable cet été ou en 2015. Sur ce dernier point, rien n'est vraiment certain.

Pour éviter le scénario du pire, le BVB travaillerait sur un nouveau contrat qui pourrait prochainement être proposé à Reus. En plus d'allonger la durée du contrat actuel, cela permettrait de faire disparaître cette fameuse clause libératoire. Pour y parvenir, le salaire proposé au milieu de terrain offensif passerait alors de 5 à 7 millions d'euros par an. Interrogé au sujet de son avenir, Reus évite tout commentaire, martelant qu'il ne pense pour le moment qu'à la fin de saison du Borussia avec notamment cette grande finale de Coupe d'Allemagne le 17 mai prochain à Berlin face au Bayern Munich.



FOOTBALL/COUPE D'ALGÉRIE MILITAIRE
Commandement II^e
RM - CFDAT en finale
demain à Blida

L'équipe du commandement de la II^e Région militaire et celle du commandement des Forces de la défense aérienne du territoire animeront demain 1^{er} mai la finale de la Coupe d'Algérie militaire de football au stade Mustapha-Tchaker de Blida (13h30). Cette rencontre se jouera enlevée de rideau de la finale de la 50^e édition de la Coupe d'Algérie entre le MC Alger et la JS Kabylie, deux équipes qui s'affronteront pour la première fois à ce stade de la compétition de l'épreuve populaire. L'équipe du commandement de la II^e Région militaire n'est autre que la détenteur du trophée. Elle tentera ainsi de préserver son acquis qu'elle s'est adjugée grâce à sa victoire face à l'équipe du commandement régional de la Gendarmerie nationale de Ouargla (3-2) lors de la finale de l'édition précédente disputée au stade du 5-Juillet (Alger).

MOBILIS-LIGUE 2 PROFESSIONNELLE
(27^e JOURNÉE)
Usm Bel-Abbès - ASM Oran
au coude-à-coude

Résultats des matchs et classement à l'issue de la 27^e journée du championnat d'Algérie de Mobilis-Ligue 2 professionnelle de football, disputée mardi :

USM Bel-Abbès - NA Hussein-Dey	1-1
US Chaouia - MSP Batna	2-0
O. Médéa - AS Khroub	1-0
ASM Oran - USM Annaba	1-0
CA Batna - AB Merouana	1-0
USM Blida - MC Saïda	3-2
A. Boussaâda - ES Mostaganem	4-1
USMM Hadjout - WA Tlemcen	1-0

Classement	Pts	J
1. USM Bel-Abbès	48	27
--. ASM Oran	48	27
3. NA Hussein-Dey	47	27
4. US Chaouia	44	27
--. O. Médéa	44	27
6. USM Blida	43	27
7. WA Tlemcen	40	27
8. A. Boussaâda	36	27
9. MC Saïda	34	27
--. AB Merouana	34	27
11. AS Khroub	33	27
--. USMM Hadjout	33	27
13. CA Batna	31	27
14. MSP Batna	27	27
15. USM Annaba	25	27
16. ES Mostaganem	8	27

Décès du journaliste
Ramdane Sadmi

Le journaliste Ramdane Sadmi est décédé samedi dernier à Montréal (Canada) à l'âge de 78 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris hier auprès de sa famille. Natif d'Aït Frah, dans la commune de Larbaâ Nath Irathen (wilaya de Tizi Ouzou), feu Sadmi avait embrassé le métier de journaliste, dès le début des années 1960. Il a bénéficié, lui et 26 autres journalistes en 1963 à Berlin (Allemagne), du premier stage de formation organisé à l'étranger par l'Algérie indépendante au profit de la presse nationale. Il a travaillé pour la suite à *El Moudjahid* (1965-1971), à *Révolution africaine* (1971-1985) et collaboré avec le journal *Horizons* jusqu'en 1992. Spécialiste des questions internationales, il s'est notamment illustré par ses écrits sur les différents conflits touchant notamment le monde arabe. Durant la révolution, Sadmi a rejoint les rangs du Front de libération nationale pour défendre la cause nationale. Arrêté par les services de sécurité français, il a passé 4 ans en détention dans les geôles françaises à Fresnes. Après l'indépendance, il a rejoigni le Mouvement démocratique pour le renouveau algérien (MDRA) où il a été un membre très actif. Ramdane Sadmi était père de neuf enfants. La veillée funèbre aura lieu samedi prochain à son domicile à Dar El Beida à Alger. Il sera inhumé dimanche 4 mai au cimetière d'El Alia.

• **Condoléances**

Le directeur général, les cadres et l'ensemble des personnels de DK News, profondément affectés par le décès de leur ami, le regretté Radouane Sadmi, un des pionniers de la presse nationale, présentent à la famille du défunt, leurs sincères condoléances et l'assurent en cette pénible circonstance de leur profonde sympathie. Qu'Allah Le Tout Puissant accorde au défunt Sa Sainte miséricorde et l'accueille en Son vaste paradis.

A Allah, nous appartenons,
à Lui nous retournons.

LFP (présidence)

Serrar n'est pas candidat à la succession de Kerbadj

Le directeur général de l'USM
Bel-Abbès, Abdelhakim
Serrar, a écarté hier l'idée de
postuler à la présidence de la
Ligue de football
professionnel (LFP) en
Algérie, en remplacement de
Mahfoud Kerbadj qui a
annoncé son prochain départ
dès la fin de la saison en cours.



«Je n'ai nullement l'intention de briguer la présidence de la LFP. C'est une responsabilité qui n'est pas retenue dans mes projets à venir», a déclaré l'ex-président de l'ES Sétif à l'APS.

Le nom de Serrar circulait depuis quelques temps dans les milieux footballistiques algériens le donnant comme éventuel candidat à la succession de Kerbadj.

«La LFP est une structure qui a été vidée de ses prérogatives. Tous les présidents de clubs sont d'ailleurs unanimes à décrier cette réalité, et

c'est la raison pour laquelle je n'ai pas l'ambition de postuler à la présidence», a encore expliqué l'actuel homme fort du club de la "Mekerra" qui se dirige droit vers un retour rapide en Ligue une.

Elle depuis deux années à la tête de la LFP, Kerbadj a annoncé sa décision "irréversible" de jeter l'éponge au terme de l'exercice en cours pour des «raisons personnelles».

Mais selon les observateurs, l'ancien président du CR Belouizdad a fini par "cracher" devant les interminables

critiques dont il a fait l'objet de la part des dirigeants de club depuis qu'il est en poste, alors qu'il ne cessait de rappeler qu'il ne faisait que respecter les statuts de cette structure créée en 2012.

Serrar, champion d'Afrique avec la sélection algérienne en 1990, est le deuxième dirigeant à écarter sa candidature pour la présidence de la LFP.

Le président de l'USM El Harrach, Mohamed Laïb, qui était lui aussi présent pour ce poste, avait également nié toute intention de prendre le relais de Kerbadj.

FOOTBALL/LIGUE DES CHAMPIONS (PHASE DE POULES)

L'ES Sétif dans un groupe 100 % maghrébin

L'ES Sétif, le représentant algérien en phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, évoluera dans le groupe B en compagnie de l'ES Tunis, du CS Sfax, deux pensionnaires de la Ligue 1 tunisienne, et Al-Ahly Benghazi de Libye, selon le tirage au sort effectué hier matin au Caire.

Un groupe 100 % maghrébin qui promet tant, et dans lequel la bataille sera rude pour décrocher les deux billets qualificatifs au dernier carré de l'épreuve.

Les deux formations tunisiennes devraient constituer les deux principaux rivaux de l'Aigle noir sétifien. L'EST est un habitué des tours avancés de la compétition et se dirige droit vers un nouveau trophée en championnat tunisien, alors que le CS Sfax n'est autre que le détenteur de la Coupe de la Confédération africaine ainsi que le championnat de Tunisie.

Pour leur part, les Libyens de Benghazi pourraient jouer les trouble-fêtes, eux qui avaient éliminé, lors

du tour précédent, le champion d'Afrique en titre, Al-Ahly d'Egypte.

Le voeu des Sétifiens avant le tirage a été toutefois exaucé, en étant épargnés des longs déplacements en Afrique.

Dans l'autre groupe, les quatre équipes qui se disputeront les deux fameux sésames des demi-finales sont : TP Mazembe (RD Congo), Al-Hilal (Soudan), le Zamalek (Egypte) et Vita Club (RD Congo).

Les rencontres de la phase de poules débuteront cette saison au second week-end du mois de mai (16-18 mai). La deuxième journée aura lieu entre le 23 et le 25 mai et la troisième les 6-9 juin.

La compétition reprendra ses droits fin juillet (25-27 juillet) avec le déroulement de la quatrième journée, suivie de la cinquième (8-10 août), tandis que la sixième et dernière journée aura lieu entre le 22 et le 24 août.

CULTURE

Report du Festival national du théâtre professionnel à août «à la demande des théâtres régionaux»

Le Festival national du théâtre professionnel (Fnpt), habituellement organisé fin mai, a été reporté à la fin du mois d'août «à la demande des théâtres régionaux», a indiqué hier le nouveau commissaire du Festival, M. Yahiaoui.

Les pièces en compétition au Fnpt sont également sélectionnées lors de Festivals locaux, comme celui du théâtre professionnel de Sid Bel-Abbès qui se tient depuis le 24 avril dans cette ville de l'Ouest algérien.

Ce report a également été décidé pour «donner une plus grande dimension nationale» à la manifestation, en programmant davantage de pièces algériennes dans la section «off» du Festival, assurée précédemment par des troupes étrangères, a expliqué le commissaire du Fnpt.

Ces productions algériennes seront sélectionnées lors de festivals organisés en dehors d'Alger, comme le Festival national du théâtre amazigh (Batna), celui de la

Production théâtrale féminine (Annaba) ou encore le Festival national du théâtre amateur de Mostaganem.

La 8^e Fnpt avait vu la participation de dix-sept troupes algériennes dans une compétition remportée par le théâtre régional de Mascara.

Des troupes venues du Mali, de Tunisie ou encore d'Egypte avaient assuré la partie «off» de ce festival.

APS